

Actes du Synode diocésain

Choisir l'espérance

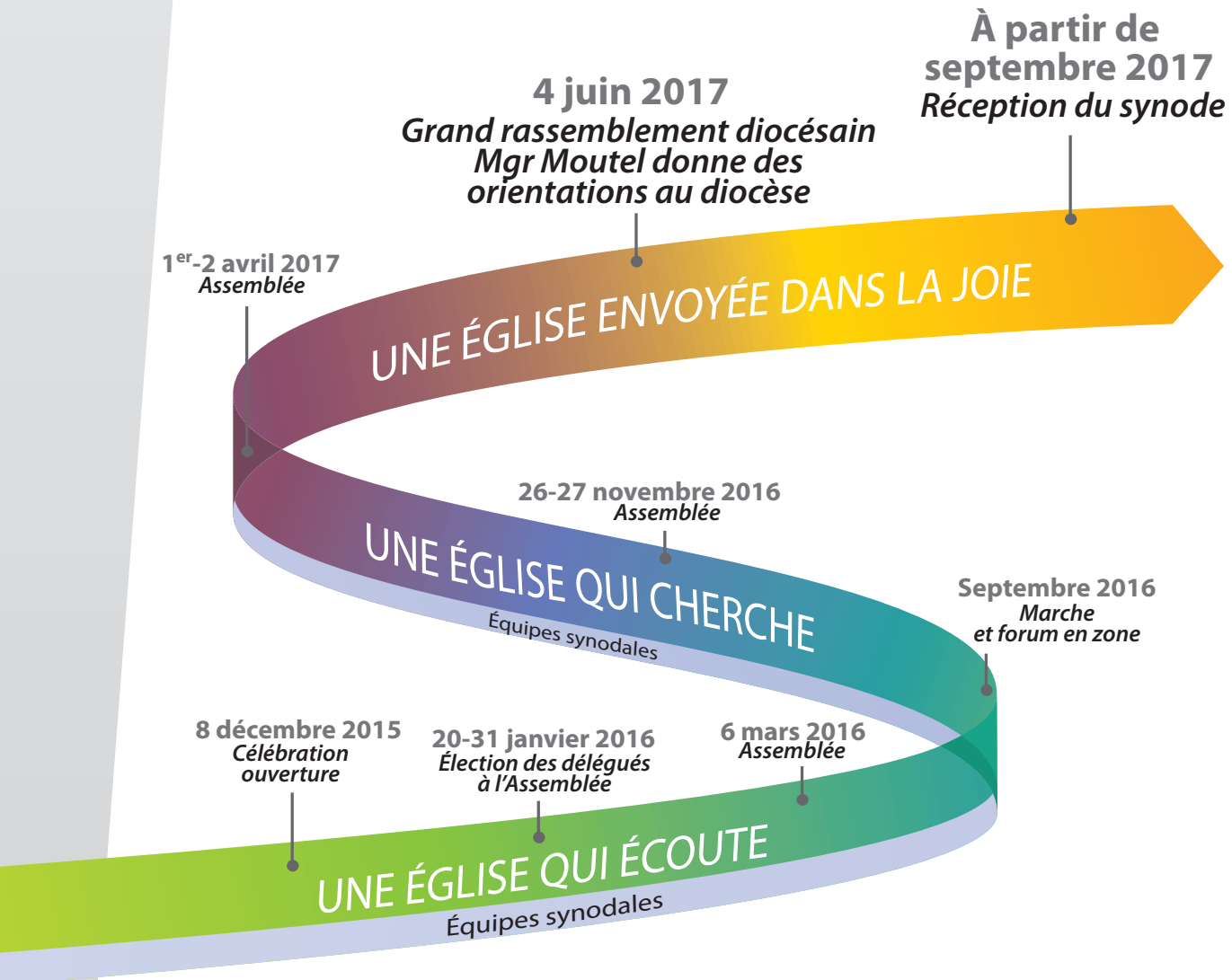
SAINT-BRIEUC & TRÉGUIER

8 DÉCEMBRE 2015 - 4 JUIN 2017



**Un souffle
nouveau**

Diocèse de Saint-Brieuc & Tréguier



Sommaire

Témoigner, porter l'espérance chrétienne...

6

Aller à la source

12

Former des communautés chrétiennes missionnaires

22

Servir les personnes

28

Pour une conversion pastorale

36

Conclusion

42

Boîte à idées

44

Composition de l'assemblée synodale

51

Introduction

Choisir l'espérance

Lorsqu'au printemps 2015, au cours de la messe chrismale, j'ai annoncé l'ouverture d'un synode diocésain pour l'automne suivant, j'ai senti la joie de ceux qui étaient présents. Bien sûr, nous sommes entrés assez vite dans les interrogations : comment allions-nous faire, où allions-nous trouver des forces, au-delà de nos fatigues ou de nos incertitudes ? Mais le premier élan ne nous a jamais quittés. « **Choisir l'espérance** », c'est commencer quand bien même toutes les conditions ne sont pas réunies, faire un pas puis un autre, et avancer simplement sous le regard de Dieu, dans la confiance et dans la paix, en cherchant jour après jour sa volonté.

Le synode devait aider notre Église à mieux remplir sa mission, à rejoindre ceux qui ne connaissent pas le Christ, sans nous replier sur nous-mêmes. Le travail synodal devait permettre de discerner et de décider des actions concrètes, avec la participation de tous.

Les nombreuses équipes synodales se sont mises à l'ouvrage, avec le souci d'ouvrir et d'inviter au-delà des familiers de l'Église : très belle expérience de relecture des joies et des épreuves de nos vies, mais aussi du passage du Seigneur qui fait route avec nous. Elles ont échangé à plusieurs reprises sur les questions posées, par exemple : comment rejoindre les attentes de nos contemporains ? Quels sont les lieux de souffrance où nous ne sommes pas assez présents ?

Les contributions qu'elles ont envoyées au secrétariat du synode ont fait l'objet d'une synthèse qui a été présentée au cours des marches synodales de septembre 2016, dans chaque zone pastorale. Elles portaient de nombreux constats, mais aussi des propositions d'orientation et d'action.

Elles ont nourri ainsi la préparation des sessions de l'**assemblée du synode**. Je remercie tous ceux qui ont préparé, au prix d'un lourd travail, les différents cahiers du synode ; je sais aussi que notre synode a été porté fortement dans la prière, dans bien des familles et des communautés.

Nos assemblées ont été marquées par le climat de prière, la volonté d'écouter et d'accueillir positivement la diversité des personnes, les échanges en commission, la gravité de la responsabilité portée au moment des votes. Tout cela reste gravé dans la mémoire des participants et dans la mienne. Même quand nous sommes allés un peu « à reculons » à telle ou telle rencontre du synode, nous sommes ressortis heureux d'avoir vécu une belle expérience spirituelle et fraternelle.

C'est avec une grande joie que je vous remets, en cette fête de la Pentecôte 2017, le livre des « **Actes du Synode** ». Il contient les 36 décisions que l'assemblée synodale a votées comme prioritaires, par une majorité des 2/3 des suffrages. Je les adopte et les promulgue comme lois synodales. Pour tenir compte de certains aspects essentiels et ne pas perdre l'audace de certaines propositions, j'ajoute dix décrets que je promulgue également en ce jour.

Le synode s'est porté résolument vers des initiatives missionnaires avant de penser à nos structures internes. Cependant, les questions liées à notre organisation pastorale n'ont pas été éludées et vous lirez aussi la dernière partie « Pour une conversion pastorale ».

Je m'engage dans ces décisions et je demande à tous de les recevoir avec confiance. Elles sont organisées en quatre parties : **témoigner, aller à la source, former des communautés chrétiennes missionnaires, servir les personnes**. Au début de chaque partie, je fais une présentation des décisions votées. Ce sont les orientations que je vous remets pour la mission de notre Église diocésaine dans les années à venir.

Dans la réception du synode, nous ne voulons pas nous appuyer sur nos seules forces mais accueillir le don de l'Esprit pour mener une vie nouvelle. Qu'il conduise maintenant notre lecture, pour le discernement et pour l'action : « Viens, Esprit Saint en nos cœurs et envoie du haut du ciel un rayon de ta lumière. »¹

Donné en la fête de Pentecôte, le 4 juin 2017, à Saint-Brieuc,
Mgr Denis **Moutel**
évêque de Saint-Brieuc et Tréguier

1 : Au début de la « séquence » pour la solennité de la Pentecôte.



Témoigner, porter l'espérance chrétienne dans le monde d'aujourd'hui

Quant à nous, nous sommes les témoins de tout cela... Ac 5, 30-32

« Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous aviez exécuté en le suspendant au bois du supplice. C'est lui que Dieu, par sa main droite, a élevé, en faisant de lui le Prince et le Sauveur, pour accorder à Israël la conversion et le pardon des péchés. Quant à nous, nous sommes les témoins de tout cela, avec l'Esprit Saint, que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent. »

Le beau chemin de foi des équipes synodales

Les membres des équipes synodales ont été heureux de partager dans la confiance et la simplicité ce qui habite profondément leur cœur. Nous nous sommes rappelés avec joie ce que nous sommes devenus dans la foi de notre baptême. De nombreux témoins, anciens et contemporains, ont laissé une empreinte profonde dans nos vies. Leur solide confiance en Dieu, leur accueil fidèle de l'Évangile, leur service des autres et même les épreuves traversées nous ont aidés à recevoir de nouveau le don de Dieu. Ces récits, dont quelques-uns ont été publiés, constituent un trésor de notre diocèse, un bien commun à partager.

“La joie de l'Évangile” nous entraîne à quitter la tristesse pour témoigner de l'espérance que nous avons nous-mêmes reçue, suivant les mots du pape Paul VI repris par le pape François :

« Que le monde de notre temps qui cherche, tantôt dans l'angoisse, tantôt dans l'espérance, puisse recevoir la Bonne Nouvelle, non d'évangélistes tristes et découragés, impatients ou anxieux, mais de ministres de l'Évangile dont la vie rayonne de ferveur, qui ont les premiers reçu en eux la joie du Christ ».²

Ce n'est pas nous-mêmes que nous annonçons³

Nous n'annonçons ni une idéologie ni des idées mais une personne, Jésus, le Christ, le Fils que le Père a envoyé : « Car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais obtienne la vie éternelle. » (Jn 3,16). C'est en Lui que nous trouvons notre espérance bien au-delà de nos éventuelles réussites pastorales ou des évaluations que le monde peut faire du succès. Nous grandirons dans le témoignage si nous acceptons de relier nos initiatives missionnaires à la puissance de l'Évangile, le souffle nouveau qui traverse l'exhortation apostolique du pape François, “La joie de l'Évangile” : « Bien que cette mission nous demande un engagement généreux,

ce serait une erreur de la comprendre comme une tâche personnelle héroïque, puisque l'œuvre est avant tout la sienne, au-delà de ce que nous pouvons découvrir et comprendre. Jésus est “le tout premier et le plus grand évangéliste.” »⁴

Nous ne portons pas d'abord une morale ou un programme de société, mais nous voulons nous mettre, jour après jour et de dimanche en dimanche, à l'écoute de la Parole de Dieu, en reconnaissant humblement que nous avons besoin nous-mêmes d'être sauvés du mal et du péché et de changer, par la force de l'Esprit Saint, quelques-unes de nos manières de faire.

2 : Paul VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975) N°80.

3 : 2 Cor 4,5.

4 : François *Evangelii Gaudium* N°12 Rome 2013.

Même si nous portons le trésor de l'Évangile dans des "vases d'argile"⁵, nous n'oublions pas qu'il nous est donné dans la Tradition vivante de l'Église qui s'exprime particulièrement dans le concile Vatican II, le Catéchisme de l'Église catholique, les encycliques des papes et tant d'autres ressources qui constituent des repères sûrs pour notre témoignage.

C'est cette rencontre personnelle avec le Christ qui a conduit tant de religieuses et religieux à l'engagement très radical

de leur vie, dans l'histoire récente de notre diocèse. Même si notre gratitude est grande, nous ne pouvons pas nous contenter de faire mémoire du passé. Les congrégations vivent courageusement aujourd'hui l'accompagnement des aînés ; elles témoignent encore de leur amour du Christ de bien des manières. Demeurons disponibles à de nouvelles formes de vie communautaire et au don que Dieu fera à son Église, quand il le voudra et comme il le voudra.

N'ayez pas peur !

Nous connaissons bien ces mots que Jésus ressuscité a dits aux premiers témoins de la résurrection. Ils ont été repris par Jean-Paul II, au premier jour de son pontificat : « *N'ayez pas peur !* »⁶ Je vous invite à vous laisser conduire par cet appel pour accueillir de bon cœur ce qui va suivre.

En présentant maintenant les décisions votées par le synode, je choisis de commencer par celles qui nous invitent à l'audace : **vivre une semaine d'évangélisation** (LS-1) et **témoigner auprès des jeunes** (LS-2), ceux-ci pouvant être eux-mêmes les premiers témoins du Christ dans leur génération. En nous engageant sur ces chemins, nouveaux ou déjà pratiqués, nous prendrons d'abord le temps d'écouter, d'aimer sincèrement les personnes rencontrées et de prier.

Pour entrer dans une véritable conversation avec les gens, avec la société, nous ne pouvons pas nous présenter en force, comme si nous n'étions pas nous-mêmes vulnérables, parfois perdus, assoiffés, pécheurs. Notre "style" doit permettre aux autres de voir que l'amour du Christ nous saisit, pas seulement quand tout va bien, mais aussi et peut-

être surtout dans nos pauvretés ou nos défaites. Ne serait-ce pas la condition d'un bon accueil dans nos paroisses et dans tous les lieux de témoignage (LS-3) ?

Plusieurs décisions portent sur les pardons qui sont « des moments importants pour l'évangélisation » (LS-4). Nos moyens sont sans doute moindres que dans le passé, mais là aussi, de vrais témoins sont attendus. Je confirme les décisions du synode qui appellent à soutenir ceux qui s'investissent dans les pardons et à leur apporter une formation. Par ailleurs, le riche patrimoine religieux de notre département peut conduire à une connaissance renouvelée de la foi chrétienne (LS-5, LS-6). Osons faire des enfants et des jeunes les destinataires privilégiés de cette approche renouvelée de notre patrimoine.

Je souhaite que l'on continue les efforts entrepris pour donner toute sa place à la langue bretonne dans la liturgie et l'expression de notre foi, comme je le suggérais dans ma lettre pastorale.⁷



« Je souhaite que nous tous qui sommes ici, nous puissions, au moins une fois dans notre vie, et peut-être plusieurs fois dans notre vie, annoncer si fort, si passionnément la Bonne Nouvelle de Dieu ; que nous l'annoncions si fort, et avec tant de bonté, que cet homme puisse en garder le souvenir, la nostalgie, et qu'un jour où nous ne serons plus là ; où personne ne le saura, cet homme s'adresse au Dieu possible, qu'il pressent ; au Dieu dont on lui a parlé, comme de Quelqu'un de vivant et aimant ; que cet homme se tourne vers Dieu, qu'il s'adresse à Lui. Ce jour-là, pour cet homme, nous aurons fait le maximum, car nous l'aurons mis en contact volontaire avec Dieu. Il aura répondu par un acte élémentaire d'amour, à l'amour de Dieu qui, Lui, l'aime toujours et indéfiniment, le premier. »

Madeleine Delbrêl, *En dialogue avec les communistes 3*

Après un passage par l'athéisme et la conversion au catholicisme, Madeleine Delbrêl (1904-1964) choisit d'aller vivre à Ivry. En contact avec les militants communistes locaux, avec un sens profond de l'engagement social associé à sa foi profonde, son esprit contemplatif et une espérance indomptable, elle vit l'amour de Dieu en pleine rue, dans la foule de Paris.

5: Cor 4,7.

6: Jean Paul II, le 22 octobre 1978, place Saint Pierre à Rome .

7: « Sur une partie significative de notre diocèse, les gens aiment parler la langue bretonne, qu'elle soit leur langue maternelle ou bien qu'ils l'aient apprise pour mieux s'enraciner en Cornouaille ou en Trégor. Une approche trop superficielle du breton et de la culture bretonne nous conduirait à un soutien minimaliste, voire à la tentation d'une "folklorisation" de certaines fêtes. Chanter et prier en breton, moyennant un bon accueil de tous, c'est une chance et même une grâce, puisque les mots de la foi s'y trouvent enrichis d'une couleur particulière. » *Choisir l'espérance*, septembre 2015, p.27.

Je promulgue comme **lois synodales**⁸ les décisions que l'assemblée du synode a adoptées et votées en priorité.
Je promulgue également les **décrets** qui y sont joints.

LS-1 Une semaine d'évangélisation dans les zones pastorales

Chaque année, une semaine d'évangélisation sera organisée dans les zones pastorales. Cette semaine comportera chaque jour une ou deux rencontres de style et d'horaire différents pour toucher divers publics : prière, témoignage, film, conférence, débat en présence de quelques responsables diocésains de services et de mouvements.

LS-2 Témoigner auprès des jeunes

Des rencontres « mon projet de vie » seront organisées au sein des lycées de l'enseignement catholique et des aumôneries de l'enseignement public dans le cadre de la démarche d'orientation en 1^{ère} ou Terminale. Une équipe de prêtres, religieux et laïcs interviendra dans les classes ou les aumôneries pour donner son témoignage sur tous les choix possibles pour construire et réussir sa vie.

LS-3 Accompagner les personnes qui assurent l'accueil

Une formation pour les personnes qui ont une mission d'accueil dans les maisons paroissiales sera organisée tous les trois ans au niveau diocésain. Cette formation portera sur les attitudes, l'écoute, la manière d'entrer en dialogue... Une formation pratique sur les informations à transmettre sera assurée par la paroisse. Un outil de liaison sera mis en place entre les différentes personnes qui assurent l'accueil ; une rencontre sera organisée trois fois par an pour améliorer les conditions de ce service si important.

LS-4 Les pardons : tradition et ressourcement

Les pardons sont des moments importants pour l'évangélisation. On développera une animation spirituelle autour des pardons : témoignages, conférences, événements musicaux, rencontres pour les jeunes ou les enfants, proposition de livres et d'objets permettant une découverte de la foi et une expérience spirituelle. Une équipe locale sera constituée et une équipe diocésaine pourra apporter un soutien et des ressources.

LS-5 Le patrimoine : chemin d'expérience spirituelle et de formation

On intégrera, une fois par an, dans chaque groupe de catéchèse, la découverte d'un élément du patrimoine local comprenant les dimensions historiques, architecturales, des éléments de culture chrétienne et une expérience de méditation. En outre chaque année, la Commission Diocésaine d'Art Sacré travaillera avec un théologien, le service de catéchèse, la pastorale du tourisme, un chemin de découverte et de méditation à partir d'un lieu ou d'une œuvre du diocèse. Ce travail permettra de produire des outils pédagogiques pour les groupes d'enfants et de jeunes.

LS-6 Faire connaître la foi chrétienne à travers le patrimoine religieux

Tous les trois ans une journée de formation à la visite d'église sera proposée pour les personnes intéressées par le patrimoine. Cette journée comprendra des notions de théologie, d'histoire, et un temps de mise en pratique, avec l'expérimentation d'une visite inspirée d'un élément du patrimoine religieux.



Après avoir entendu les nombreuses contributions des équipes synodales et les orientations travaillées au cours des assemblées, je veux également promulguer les décrets⁹ suivants :

D-1 J'ai entendu l'expression des plus jeunes sur de nouvelles manières de vivre, d'échanger et de partager. La mobilité professionnelle, des horaires difficiles, de nouveaux réseaux d'appartenance mais aussi une grande quête de sens, marquent fortement leur vie quotidienne. Pour tenir compte de ces attentes, je demande pour nos initiatives pastorales une attention renouvelée aux 30-50 ans : formes de l'accueil dans nos maisons paroissiales, attention à des horaires compatibles avec la vie professionnelle ou familiale pour certaines rencontres. Veiller à les solliciter en leur demandant quel service ils peuvent rendre à la communauté.

D-2 J'ai entendu, dans les équipes synodales et dans l'assemblée, un appel fort à l'imagination pour que nous soyons des "disciples-missionnaires" prêts à "sortir" en de lieux nouveaux et sous des formes innovantes, à la rencontre des personnes (marchés, forums, colloques, festivals, "écoute et parole des pauvres"...). Pour tenir compte de ces attentes, je demande que nos communautés chrétiennes s'engagent dans la recherche de ces nouveaux lieux missionnaires et des moyens à mettre en œuvre pour les rejoindre. Nous oserons appeler à des formes de présence et de témoignage innovantes.

8 : Lois synodales : l'Assemblée synodale a voté des orientations pour notre diocèse à la majorité qualifiée des deux tiers. L'évêque les approuve et les promulgue par un décret. Ces orientations deviennent ainsi des lois synodales.

9 : Décrets. Outre les décisions votées selon le règlement du Synode, l'évêque retient quelques autres propositions de l'assemblée synodale, importantes à ses yeux, et promulgue par un décret les décisions qui s'en inspirent. Celles-ci deviennent alors des lois épiscopales.



Aller à la source

Saul retrouva la vue... et les forces lui revinrent Ac 9, 17-19

« Ananie partit donc et entra dans la maison. Il imposa les mains à Saul, en disant : « Saul, mon frère, celui qui m'a envoyé, c'est le Seigneur, c'est Jésus qui t'est apparu sur le chemin par lequel tu venais. Ainsi, tu vas retrouver la vue, et tu seras rempli d'Esprit Saint. » Aussitôt tombèrent de ses yeux comme des écailles, et il retrouva la vue. Il se leva, puis il fut baptisé. Alors il prit de la nourriture et les forces lui revinrent. Il passa quelques jours à Damas avec les disciples. »

Aller ensemble à la rencontre du Christ

Le synode nous engage à "aller à la source": revenir sans cesse au Christ, pour repartir de Lui. Aussi, j'encourage les équipes synodales à poursuivre leur chemin de foi dans des fraternités et à écouter ensemble la Parole de Dieu (LS-8).

Notre diocèse peut s'appuyer sur le sanctuaire marial diocésain de Notre-Dame-de-Toute-Aide à Querrien. Depuis longtemps les pèlerins viennent y trouver consolation et soutien. Je me réjouis qu'il soit de plus en plus fréquenté par des groupes du diocèse ou de la région.

Nous chercherons à mieux connaître les autres pôles spirituels qui existent sur notre diocèse et qui proposent également le ressourcement et la prière, personnelle ou communautaire: Maisons-mères et autres communautés, Foyer de charité de Tressaint, Abbaye de Boquen, Saint-Jacut...

• Saul, qui deviendra l'apôtre Paul, a rencontré le Seigneur sur le chemin de Damas mais il doit pourtant être conduit pour passer de son aveuglement à la lumière. C'est un homme du nom d'Ananie qui lui fait comprendre ce qui est arrivé et qui l'enseigne pour qu'il se tourne vers Dieu et puisse recevoir une mission inattendue.

• C'est ce qui s'est passé aussi au puits de Jacob, quand Jésus conduit doucement une femme de Samarie à l'amour de Dieu et au vrai sens de sa vie (Jn 4, 5-42): « *Il n'y a pas d'homme ou de femme qui ne se trouve, à un moment de sa vie, comme la femme de Samarie, près d'un puits avec une cruche vide et l'espérance de trouver la réalisation de l'aspiration la plus profonde du cœur, la seule qui puisse donner sa pleine signification à l'existence* » (LS-10).¹¹

Ce partage de la foi se pratique aussi dans des mouvements d'Église, avec des communautés nouvelles, avec les membres associés à une congrégation religieuse, ou sous toute autre forme. Je demande que nous ne perdions pas de vue cet horizon: « *Si tu savais le don de Dieu et qui est celui qui te dit: "Donne-moi à boire", c'est toi qui lui aurais demandé, et il t'aurait donné de l'eau vive.* »¹⁰

Nous avons besoin les uns des autres, sans avoir peur d'être conduits, ni refuser de conduire d'autres personnes à la rencontre du Christ et vers la vie nouvelle qui en découle. Il est donc important de pratiquer toute forme d'accueil avec bienveillance (LS-9).

Il en fut ainsi aux origines de l'Église...



¹⁰: Jean 4,10.

¹¹: Synode des évêques sur l'évangélisation *Message au peuple de Dieu*, Rome, 28 octobre 2012.

Aujourd'hui nous sommes heureux du chemin parcouru par les catéchumènes, grâce à la présence amicale et croyante de tous ceux qui les accompagnent dans l'initiation chrétienne. Finalement, comme nous le faisons plus particulièrement pendant le temps du carême, nous avons à porter plus résolument le souci de nourrir notre foi, en allant boire à la source en tout temps et aussi par gros temps (LS-11)!

C'est du Christ de Pâques que coule cette source d'eau vive. De son côté transpercé sur la croix coulent du sang et de l'eau (Jean 19, 33-34). Dans sa foi, à la suite de l'apôtre Saint Jean, l'Église se reçoit ainsi de la vie donnée du Christ, fleuve d'eau vive, qui sans cesse l'irrigue, et à travers elle, se répand dans le monde. Cette vie en Christ se communique en particulier par la transmission de la foi assurée par la

catéchèse et la célébration des sacrements. Les proposer au plus grand nombre est une urgence et une joie, pour que la promesse de salut soit offerte à tous.

Ce don de la vie du Christ est particulièrement signifié par l'ordination et le ministère des prêtres. La réception du synode sera l'occasion d'une meilleure compréhension du cœur de leur ministère. Coopérateurs de l'évêque, ils sont envoyés pour annoncer l'Évangile à tous. Et ils ne le feront pas sans vous !

Je n'oublie pas les prêtres en retraite, que ce soit dans la maison du Cèdre ou à leur domicile: ils ne cessent pas de prendre part à la mission, en nous gardant leur amitié et en priant pour le diocèse.

Poursuivre le renouvellement de la catéchèse

Depuis 2009, une forte impulsion a été donnée à la catéchèse dans notre diocèse¹², et cela s'est amplifié depuis¹³. Les décisions du synode prolongent ce sillon d'une catéchèse appuyée sur les orientations récentes du magistère de l'Église en ce domaine.¹⁴

J'ai appelé à amplifier ces décisions du synode qui creusent le même sillon: catéchèse tout au long de la vie (LS-11), pour les enfants mais aussi les parents (LS-12), catéchèse dans les écoles catholiques (LS-13).

Nous n'oublions pas que les établissements d'Enseignement Catholique reçoivent de l'Église la mission de proposer aux familles un projet éducatif très large, appuyé sur l'Évangile. Dans le respect des convictions des familles, ils mettent en œuvre des propositions diversifiées ; celles-ci, sans être proprement catéchétiques, permettent aux enfants et aux jeunes de grandir en humanité et en liberté, par exemple dans le développement de l'intériorité et par une éducation au beau.

Même si nous peinons à appeler de nouvelles personnes pour la mission essentielle de l'annonce de l'Évangile, nous avons bien compris que la catéchèse devait être la préoccupation de tous les baptisés-confirmés et qu'elle s'inscrit au cœur de la vie habituelle de la communauté chrétienne. Nous ne pouvons pas nous contenter de l'engagement de quelques-uns. Chacun peut apporter un témoignage de foi: parfois un manque de formation peut nous paralyser mais une bonne disposition du cœur peut déjà constituer un bon début.

Comment appeler avec plus de détermination ceux qui ont été initiés à la rencontre du Seigneur à partager eux-mêmes, comme nouveaux catéchètes, ce qu'ils ont reçu? Nous n'avons pas de solution toute faite, mais des expériences montrent que c'est possible: parfois des néophytes¹⁵ ou des nouveaux confirmés sont appelés à devenir pilotes pour les plus jeunes ; ailleurs, l'arrivée de quelques familles sur une paroisse vient apporter du sang neuf.



12: Nous avons en mémoire la belle participation de notre diocèse au rassemblement « Ecclesia 2007 » à Lourdes. Le 25 mars 2009, Mgr Lucien Fruchaud publiait le « Projet diocésain de catéchèse ».

13: « Initiatives nouvelles pour l'annonce de la foi » au Rassemblement « Ecclesia 22 » à Quessoy, le 9 octobre 2011.

14: L'exhortation apostolique *Catechesi tradendae* de Jean-Paul II, parue en 1979, à la suite du synode des évêques ; le *Catéchisme de l'Église Catholique* publié en 1992 ; le *Directoire Général pour la catéchèse* donnée à l'Église universelle en 1997 par la Congrégation pour le clergé ; puis le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* publié par les évêques de France en 2006.

15: Nouveaux baptisés qui prennent des responsabilités dans la catéchèse des enfants.

Mettre l'Eucharistie au cœur de la vie chrétienne

En donnant des orientations à notre diocèse, dans la rencontre « Eucharistie-dimanche » du Roudourou en mai 2001, Mgr Lucien Fruchaud rappelait « la raison d'être du dimanche et de la célébration eucharistique qui est d'accueillir au milieu de nous, peuple rassemblé, le Christ ressuscité. »¹⁶ Notre diocèse a été enrichi par de nombreuses formations liturgiques visant à ce que l'eucharistie soit bien célébrée comme la source et le sommet de la vie chrétienne et de la mission de l'Église. Nous avons le souci d'inviter plus largement au rassemblement dominical, par les "dimanches en familles" ou d'autres initiatives. Le synode nous encourage à poursuivre le chemin parcouru depuis "Eucharistie-Dimanche": « J'invite à déployer de temps à autre cette assemblée dominicale, en prenant le temps de l'accueil,

la convivialité, le partage de la Parole, l'action eucharistique, l'envoi... et en favorisant tout ce qui peut donner sens au rassemblement du dimanche et à en susciter le désir. »¹⁷ Je suis heureux qu'une décision synodale souligne la place des jeunes dans la liturgie (LS-16) et que notre présence fraternelle aux malades puisse encore grandir (LS-17).

La demande de célébrations en l'absence de prêtres est revenue fréquemment au cours du synode. Nous poursuivrons nos échanges afin de laisser cette possibilité ouverte. Nous encouragerons ces célébrations plutôt en semaine ; elles ne se tiendront pas, sauf exception, en même temps que l'Eucharistie dominicale célébrée dans la paroisse.



Soutenir les baptisés et former des « disciples missionnaires »

Une proposition renouvelée de formation devra accompagner la mise en œuvre du synode. Afin d'aider chacun à vivre le service comme une réalisation de soi et comme un don, la formation, l'accompagnement spirituel et la relecture pastorale sont indispensables. Je suis heureux de voir que l'école diocésaine d'évangélisation poursuit avec bonheur le travail commencé depuis tant d'années auprès des acteurs pastoraux.¹⁸

De tous ceux qui s'engagent généreusement pour l'annonce de l'Évangile, j'entends cette demande renouvelée de formation qu'il faut construire, autant qu'il est possible, au plus près du terrain. Notre effort doit se poursuivre à plusieurs niveaux: formation fondamentale, biblique, théologique, spirituelle, formation pastorale, formation humaine (notamment à l'accueil) (LS-18 et LS-19).

J'invite chaque chrétien, en quelque lieu et situation où il se trouve, à renouveler aujourd'hui même sa rencontre personnelle avec Jésus Christ ou, au moins, à prendre la décision de se laisser rencontrer par lui, de le chercher chaque jour sans cesse. Il n'y a pas de motif pour lequel quelqu'un puisse penser que cette invitation n'est pas pour lui, parce que « personne n'est exclu de la joie que nous apporte le Seigneur ». Celui qui risque, le Seigneur ne le déçoit pas, et quand quelqu'un fait un petit pas vers Jésus, il découvre que celui-ci attendait déjà sa venue à bras ouverts.

Pape François, La joie de l'Évangile § 3, 24 novembre 2013

Je promulgue comme **lois synodales** les décisions que l'assemblée du synode a adoptées et votées en priorité.
Je promulgue également les **décrets** qui y sont joints.

LS-8 Former des fraternités chrétiennes à l'écoute de la Parole de Dieu

Pour favoriser la formation de petites fraternités chrétiennes, le service diocésain de formation proposera, chaque année, des outils de réflexion et d'animation : écoute et partage de la Parole de Dieu, réflexion sur un thème à partir de textes de la Bible, du magistère, de théologiens.

LS-9 Accueillir avec bienveillance

La demande d'un sacrement est pour beaucoup de nos contemporains une occasion de reprise de contact avec l'Église. On soignera les conditions matérielles d'accueil des personnes qui font cette démarche. On formera les accueillants à décrypter les demandes, à entendre et comprendre les attentes, à les reformuler, à poser une parole respectueuse mais vraie sur le sens du sacrement demandé.

LS-10 Préparation au Baptême

Les équipes de préparation au Baptême inviteront les parents qui demandent le Baptême pour leur enfant à vivre, parmi toutes les rencontres d'approfondissement de la foi, un rendez-vous avec les autres familles concernées. Ce sera un signe de la dimension communautaire de la vie baptismale.

LS-11 Catéchèse tout au long de la vie

Une catéchèse sera proposée à tous les chrétiens trois ou quatre fois par an sur un thème précis. Les paroisses rechercheront les moments favorables : avant ou après l'Eucharistie, pendant les temps liturgiques de l'Avent ou du Carême, à l'occasion d'un pardon etc...

LS-12 Catéchèse pour les enfants et les parents

La responsabilité première de l'initiation des enfants revient à la famille qui trouvera auprès de la communauté chrétienne un soutien et un témoignage pour l'éducation



dans la foi. Aux parents qui inscrivent leurs enfants au catéchisme, il sera proposé un parcours pour approfondir leur foi (par exemple B'Abba, Alpha, Essentiel...). Ces rencontres pourront avoir lieu sur les mêmes créneaux horaires que la catéchèse des enfants.

LS-13 Catéchèse dans les écoles catholiques

L'évêque et la directrice diocésaine de l'enseignement catholique proposeront la création d'une commission en collaboration avec le service diocésain de la catéchèse et les services de la DDEC. Cette commission réfléchira à un plan d'action sur trois ans pour la mise en œuvre d'une catéchèse paroissiale des enfants à l'intérieur de la semaine scolaire dans les écoles catholiques.

LS-14 Mettre l'Eucharistie au cœur de la vie chrétienne

L'Eucharistie est la source et le sommet de la vie chrétienne. En paroisse, les prêtres ou diacres proposeront régulièrement une catéchèse sur l'Eucharistie pour permettre aux fidèles :

- de mieux comprendre le sens des paroles et des rites,
- de participer pleinement,
- de vivre davantage dans leur vie quotidienne du mystère pascal célébré.

LS-15 Dans l'Eucharistie, vivre l'attention à l'autre

Autour de l'Eucharistie, nous chercherons à développer une vie fraternelle et un esprit de communion. Par exemple :

- à l'entrée de l'église, le prêtre et une équipe pour veiller à l'accueil,
- des temps de rencontre après la célébration (café, repas partagés...),
- un « taxi-dimanche » proposé aux personnes sans moyen de locomotion,
- des personnes, venant des relais où la messe n'est plus célébrée chaque dimanche, pleinement intégrées dans le service liturgique.

LS-16 Les jeunes dans la liturgie

Des moyens seront recherchés pour écouter les jeunes et encourager leur participation à l'Eucharistie : connaissance de la liturgie, discernement des charismes (lecture, musique, chant, service de l'autel, service des plus jeunes, accueil etc.).

Les équipes liturgiques veilleront à intégrer régulièrement des jeunes dans le service liturgique : préparation, lecture, chants, musique.

LS-17 L'onction des malades

Un temps pourra être prévu pour valoriser l'onction des malades lors d'une célébration communautaire. On aura le souci d'une invitation large et d'une présentation précise de la démarche. On cherchera à impliquer la communauté chrétienne à cette intercession pour nos frères malades.

LS-18 Intégrer de nouveaux modes de formation

Pour tenir compte des contraintes horaires, des modes de vie actuels et des nouvelles attentes de formation, le service diocésain proposera chaque année un parcours pouvant être suivi à distance individuellement ou en petites équipes en utilisant les nouvelles technologies : mooc (cours en ligne), visio conférence, etc.

LS-19 Formation relation humaine

Les salariés et bénévoles appelés par l'Église enrichiront leurs compétences pour assurer un meilleur service des personnes qu'ils rencontrent. Chaque année le service diocésain proposera un module de formation en relations humaines : accueil, animation de groupe, délégation, gestion des conflits, communication...

*Après avoir entendu les nombreuses contributions des équipes synodales et les orientations travaillées au cours des assemblées, je veux également promulguer le **décret** suivant :*

D-3 Je demande au service diocésain de formation de proposer, chaque année, une formation propre pour les prêtres et, tous les deux ans, une formation commune aux prêtres et aux diacres.





Former des communautés chrétiennes missionnaires



La vie de la première communauté... Ac 2, 42-47

« Ils étaient assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières. La crainte de Dieu était dans tous les cœurs à la vue des nombreux prodiges et signes accomplis par les Apôtres. Tous les croyants vivaient ensemble, et ils avaient tout en commun ; ils vendaient leurs biens et leurs possessions, et ils en partageaient le produit entre tous en fonction des besoins de chacun. Chaque jour, d'un même cœur, ils fréquentaient assidûment le Temple, ils rompaient le pain dans les maisons, ils prenaient leurs repas avec allégresse et simplicité de cœur ; ils louaient Dieu et avaient la faveur du peuple tout entier. Chaque jour, le Seigneur leur adjoignait ceux qui allaient être sauvés. »

Des communautés qui aiment l'Église

Nous pourrions commencer la lecture des Actes du Synode par cette troisième partie. Elle porte en effet sur ce que nous sommes appelés à vivre dans l'Église, en raison de notre baptême.

Il est bon de désirer que l'Église soit plus belle, délivrée des tentations du pouvoir, servante des plus pauvres, davantage

missionnaire, finalement plus sainte. Le Christ s'est livré pour qu'elle le soit¹⁹. Parfois nous oublions pourtant que l'Église existe bien avant nous. Nous avons à la construire mais pas sans la recevoir, nous avons à porter sans cesse des exigences pour sa mission, c'est-à-dire pour nous-mêmes, mais pas sans l'aimer. Si la Vierge Marie est mère de l'Église,

l'Église aussi est toujours appelée à être, et nous avec elle, cette mère attentive et aimante que le Seigneur envoie afin « que sa miséricorde s'étende d'âge en âge »²⁰.

Aimer l'Église, c'est aussi avoir le désir de mieux connaître

les membres des autres confessions chrétiennes, d'être à l'écoute de nos frères juifs, nos aînés dans la foi, et de pouvoir rencontrer des croyants musulmans (LS-26).

Des communautés qui ont pour première mission d'annoncer l'Évangile

Quand nous prenons la mesure de nos petits moyens ou quand la force des habitudes nous paralyse, nous avons la tentation de sauver ce qui reste et de nous replier sur un entre nous aussi heureux que possible. Mais nous n'avons rien à sauver. C'est le Christ qui sauve et son Esprit Saint qui peut faire toutes choses nouvelles.

Choisir l'espérance, c'est chercher un enracinement dans l'audace même de Jésus. Bien sûr, il a pris du temps : il a demandé aux disciples de se mettre à son école, il les a enseignés longuement et leur a demandé de veiller avec lui à l'heure de sa Passion. Mais le Christ ressuscité envoie les apôtres en mission sans délai²¹ et sans attendre qu'ils soient parfaits ou que les conditions de la réussite soient réunies.

Les prêtres « Fidei Donum » qui viennent d'Afrique, notamment de nos Églises-sœurs de Djougou et Abomey au Bénin, mais aussi les prêtres haïtiens de la "Société des Prêtres de Saint Jacques", nous parlent volontiers des missionnaires bretons qui sont venus annoncer l'Évangile chez eux. Ils relient volontiers leur ministère actuel dans les Côtes d'Armor à une forme de reconnaissance et de partage continué de la même foi (D-4).

C'est ce même esprit missionnaire qui a déjà conduit le synode à sortir des préoccupations internes. Dans les équipes synodales, vous avez largement invité au-delà du cercle habituel des paroissiens ou des communautés diverses. L'assemblée synodale a beaucoup insisté dans

ses décisions sur l'accueil, l'écoute, l'attention à la vie quotidienne des personnes et des groupes (LS-21, LS-22, LS-23). « L'enjeu est de chercher à avoir le regard de Dieu sur le monde »²². Peut-être nos rencontres ecclésiales devraient-elles consacrer 1/3 de leur temps à des questions comme celles-ci : que deviennent les personnes malades dont nous avons déjà parlé ? Comment s'est passée la rentrée pour les enfants et pour les enseignants ? Pourquoi cette entreprise connaît-elle des difficultés ? Qui pourrait aller voir cet agriculteur découragé ? Des familles viennent d'arriver sur les paroisses, les connaissons-nous ? Qui pourrait venir nous parler de cette association ?

Cette attention à la vie locale et aux habitants d'un territoire est une dimension importante de notre volonté missionnaire de rencontre et de dialogue avec le monde.

Nous resterons en état de veille et de disponibilité pour inventer de nouvelles figures missionnaires : équipe missionnaire pour une communauté pastorale ou une zone, disponibilité pour servir des relais ou paroisses en difficulté, itinérance pour rejoindre les personnes là où elles sont.

Dans le même sens, nous avons souhaité développer la communication, en interne mais aussi en direction de tous ceux qui attendent un signe, une présence, un soutien, venant de l'Église (LS-24).

Des communautés qui cherchent à vivre l'amour fraternel, la communion

La meilleure communication du monde ne prendra jamais la place du témoignage qui est demandé par Jésus, à la Cène: « À ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples: si vous avez de l'amour les uns pour les autres. »²³ Nos faiblesses nous font souffrir les uns les autres; des paroles déplacées peuvent installer durablement la division; le « courriel envoyé à tous » peut être un vrai poison. Mieux vaut jeter des ponts que creuser des fossés, garder

le silence plutôt que de répandre une rumeur, essayer de sauver quelque chose de la parole de l'autre même quand je suis en total désaccord. Ces gestes de paix peuvent s'apprendre au sein d'une communauté, ils sont rendus possibles par de vraies démarches de pardon pouvant aller jusqu'au sacrement. Bref, c'est un don à recevoir: « Viens, Esprit Saint... assouplis ce qui est raide, réchauffe ce qui est froid, rends droit ce qui est faussé »²⁴.

Des communautés qui appellent au discernement des charismes

La mission première des laïcs est d'annoncer l'Évangile à travers la famille, la profession, des engagements divers dans la société...²⁵ Mais ils sont nombreux ceux qui soutiennent l'activité de l'Église, dans une grande diversité d'engagements ou de tâches parfois très effacées. Parmi eux, certains reçoivent une mission particulière pour le service de tous: membres des EAP, laïcs en mission ecclésiale, responsables d'aumônerie, chefs d'établissement de l'enseignement catholique, guide pour les funérailles, responsables des services diocésains... Nous avons encore du travail à faire pour repérer de nouveaux charismes, de nouvelles personnes, avec des missions clairement définies dans leurs lieux d'application

et dans leur durée. Je souhaite poursuivre ce travail sur les missions et l'accompagnement des personnes (LS-25, D-5). La mission de quelques-uns ne peut jamais être séparée de l'engagement missionnaire de tous. C'est pourquoi il est bon qu'une paroisse ou une communauté pastorale puisse tenir une « assemblée des fidèles », chaque année, avec tous ceux qui le peuvent (D-6). Je souhaite aussi que l'on poursuive, dans tout le diocèse, une prière fréquente pour les vocations et que l'on mette en œuvre, en relation avec le service diocésain des vocations, des rencontres de témoignage et de réflexion sur « les jeunes, la foi et le discernement des vocations »²⁶.



« J'imagine un choix missionnaire capable de transformer toute chose, afin que les habitudes, les styles, les horaires, le langage et toute structure ecclésiale deviennent un canal adéquat pour l'évangélisation du monde actuel, plus que pour l'auto-préservation. La réforme des structures, qui exige la conversion pastorale, ne peut se comprendre que dans le sens suivant: faire en sorte qu'elles deviennent toutes plus missionnaires, que la pastorale ordinaire en toutes ses instances soit plus expansive et ouverte, qu'elle mette les agents pastoraux en constante attitude de « sortie » et favorise ainsi la réponse positive de tous ceux auxquels Jésus offre son amitié. Comme le disait Jean-Paul II aux évêques de l'Océanie, tout renouvellement dans l'Église doit avoir pour but la mission, afin de ne pas tomber dans le risque d'une Église centrée sur elle-même. »²⁷

Pape François, La joie de l'Évangile Evangelii Gaudium N°27

Je promulgue comme **lois synodales** les décisions que l'assemblée du synode a adoptées et votées en priorité.
Je promulgue également les **décrets** qui y sont joints.

LS-21 Créer du lien

Deux ou trois membres de l'EAP seront chargés de porter le souci d'une véritable communauté de proximité, fraternelle et chaleureuse.

Les EAP organiseront, de temps à autre, un moment de convivialité par exemple un pot après la messe. Elles repèreront les personnes nouvelles fréquentant nos assemblées dominicales ou celles qui paraissent isolées dans l'assemblée. Elles prendront contact, inviteront à un temps de rencontre et présenteront la vie de la paroisse. Un trombinoscope des divers responsables pourra être remis pour faciliter l'intégration.

LS-22 Accueil dans les presbytères

Dans chaque zone pastorale, on repèrera les presbytères qui ne sont plus pleinement utilisés. Ces maisons seront proposées à des familles ou à des personnes acceptant de former une communauté de type familial, adossée à la paroisse (3 à 5 personnes). Ces personnes participeront ainsi à l'annonce de l'Évangile: accueil, prière ouverte à tous, soutien de la mission paroissiale, lien avec les paroissiens. Cet engagement sera proposé pour trois ans renouvelables, suivant une charte et avec une lettre de mission.

LS-23 Animation des relais

Dans chaque relais, la communauté proposera au curé un référent pour un temps défini. Celui-ci veillera à la vie du relais en appelant les chrétiens à se réunir pour la prière, la solidarité et la participation à la vie de la commune. Il sera en relation avec le curé, les autres relais et l'EAP

LS-24 Développer la communication

À tous les niveaux de la vie du diocèse, on travaillera la communication en interne et en externe. Par exemple:

- compte-rendu des réunions de l'EAP diffusé à tous les paroissiens,
- distribution gratuite du bulletin paroissial dans les boîtes à lettre à la rentrée,
- feuillet propre à la paroisse avec la demande de denier de l'Église,
- présence sur les réseaux sociaux,
- tableau ou feuillet avec les informations principales mises régulièrement à jour dans les églises,
- envoi des infos par liste de diffusion au niveau paroissial (style bloc-notes),
- formation aux nouveaux moyens de communication: tweeter, facebook,
- informations dans la feuille paroissiale sur des émissions de RCF ou KTO,

Après avoir entendu les nombreuses contributions des équipes synodales et les orientations travaillées au cours des assemblées, je veux également promulguer les **décrets** suivants:

- informations dans la presse locale,
- présentation des mandats et services d'Église pour les rendre plus visibles dans la communauté paroissiale.

LS-25 Appeler à partir des charismes

Dans les paroisses, deux ou trois personnes aideront le curé à repérer les talents non seulement parmi les personnes présentes aux assemblées dominicales, mais aussi chez les parents d'enfants catéchisés, dans les associations, dans les quartiers. On osera appeler par des contacts personnels, sans préjuger de la réponse, et pour des missions de durée variable (quelques mois par exemple) ou pour une aide ponctuelle.

LS-26 Dialogue œcuménique et rencontre interreligieuse

À l'écoute de nos frères juifs et reconnaissant nos racines communes, nous ne voulons pas nous installer dans l'acceptation de la division entre chrétiens. Nous chercherons à connaître et à rencontrer, sur notre territoire, les baptisés des autres confessions chrétiennes afin de rechercher avec eux les actions communes et la prière qui porteront notre désir de réconciliation.

Nous ne voulons pas nous installer dans l'acceptation de la division entre les hommes. Nous désirons promouvoir une connaissance mutuelle entre chrétiens et musulmans, favorisant les rencontres entre les familles et portant une attention propre aux foyers islamo-chrétiens. Nous chercherons aussi à connaître et à rencontrer, les personnes d'autres religions et les non-croyants.

D-4 Les communautés paroissiales s'ouvriront à l'Église universelle en renforçant les liens avec des communautés d'autres Églises.

Par exemple:

- sensibilisation à la situation des chrétiens d'Orient et accueil des migrants,
- jumelage entre paroisses,
- "visitation" d'autres communautés,
- encouragement et soutien aux jeunes qui partent comme volontaires en coopération,
- témoignage des prêtres venant d'Afrique ou autres continents auprès de leurs paroissiens,
- participation active à la semaine missionnaire mondiale.

D-5 Pour que les missions confiées soient plus lisibles et présentées à tous, je demande un approfondissement et un meilleur accompagnement de certaines missions, notamment de celle des coordinateurs paroissiaux (ou délégués pastoraux), par le Conseil épiscopal, le Service diocésain de formation, le service des acteurs pastoraux. On travaillera aussi sur les missions portées au sein d'une communauté pastorale pour plusieurs paroisses.

D-6 Pour que notre Église diocésaine continue à rechercher la participation de tous les fidèles, dans un esprit de "synodalité", je demande aux curés (ou administrateurs) d'organiser chaque année, avec les EAP ou Inter-EAP, une assemblée des fidèles, pour une relecture des initiatives missionnaires choisies et le partage de nouveaux projets.



Servir les personnes

À Corinthe : le travail et les rencontres de Paul... Ac 18, 1-4

« Après cela, Paul s'éloigna d'Athènes et se rendit à Corinthe. Il y trouva un Juif nommé Aquila, originaire de la province du Pont, récemment arrivé d'Italie, ainsi que sa femme Priscille ; l'empereur Claude, en effet, avait pris la décision d'éloigner de Rome tous les Juifs. Paul entra en relation avec eux ; comme ils avaient le même métier, il demeurait chez eux et y travaillait, car ils étaient, de leur métier, fabricants de tentes. Chaque sabbat, Paul discutait à la synagogue et s'efforçait de convaincre aussi bien les Juifs que les Grecs. »

Choisir l'espérance par nos engagements dans la société

À Corinthe, Paul est entré en relation avec les gens, il a travaillé avec eux. Ce moment de la mission de l'apôtre rejoint ce que nous avons à vivre dans le monde tel qu'il est, sans le condamner ni le rêver. Choisir l'espérance, c'est décider de ne pas la garder pour soi. Si l'espérance chrétienne porte un intense goût de vivre, une solide confiance, un mouvement du cœur, alors elle nous porte vers ceux dont nous partageons le travail, la vie quotidienne, les engagements sociaux ou politiques.

Le père Gérard Le Stang, accompagnateur théologique du synode, appelait, au cours de la 1^{re} assemblée, à ne pas désertier nos responsabilités dans la société :

« L'Église n'est plus le seul acteur qui influe sur la construction des personnes et des sociétés, on le sait, et parfois elle n'influe en rien sur la vie des gens. Mais elle porte en elle une sagesse millénaire, une pensée équilibrée sur la personne humaine, un équilibre de la foi et de la raison, un sens du dialogue avec les philosophies, les religions, le monde de la culture ou la politique. Elle peut être marginalisée par une société laïciste. Elle peut aussi être entendue. »²⁸

Dans la vie du monde mais aussi près de nous, de nombreux défis nous sont posés : alimentation, écologie, conquêtes scientifiques et techniques, respect de la personne humaine dans la création, notre "maison commune", recherche d'une économie humaine, attentes d'un renouveau politique et de solidarité pour des projets qui donnent confiance et qui rassemblent.

« Creusons les liens féconds entre l'espérance chrétienne et les espoirs humains. Regardons comment l'attraction de "l'en-haut" entraîne "l'en-avant" de nos engagements. La fidélité à la promesse garantie en Jésus Christ garde l'avenir toujours ouvert ; à nous de l'inventer dans une confiance agissante et une solidarité élargie. »²⁹

Ce sens et ce goût de l'engagement "dans la cité" sont particulièrement portés par plusieurs décisions du synode : LS-25, LS-26, LS-27.

Découvrir l'espérance avec les personnes en difficultés

Le synode nous a souvent appelés à briser la solitude (LS-28), à veiller concrètement sur les personnes que l'on risque d'oublier (LS-29), et à mieux rencontrer les acteurs de solidarité (LS-30). À ces décisions synodales, je souhaite ajouter ce qui a été dit sur la participation des personnes en situation de handicap à la vie de nos communautés (D-9).

Il y a quelques bons remèdes à l'indifférence: accepter de se laisser toucher, ne pas faire comme si nous n'étions jamais nous-mêmes en difficulté, regarder avec lucidité nos fragilités, résister aux idéologies de la performance et du "zéro défaut", écouter "la vie et la parole des pauvres". La démarche "Diaconia 2013" nous a ici réveillés.

Choisir l'espérance, c'est sortir vers les autres, comme le pape François nous y invite: « *Souvent il vaut mieux ralentir le pas, mettre de côté l'appréhension pour regarder dans les yeux et écouter, ou renoncer aux urgences pour accompagner celui qui est resté au bord de la route.* »³⁰

Les diacres portent, comme ministres ordonnés, le signe de cette attention de l'Église toute entière aux plus petits. Nous avons encore besoin de connaître et d'approfondir ce ministère que nous avons redécouvert après le concile Vatican II.

Suivre les chemins de l'espérance avec les familles

Toute famille, quelle qu'elle soit, appelle notre respect et notre attention, comme un sanctuaire, une maison de Dieu, lieu de révélation de l'amour divin: « *Quiconque aime est né de Dieu et connaît Dieu* »³¹. La famille est aussi un lieu d'épreuves partagées, parfois difficiles à surmonter. Nous n'avons pas fini de nous laisser encourager par la belle exhortation apostolique de François « *Amoris Laetitia* »! Je fais miennes les décisions du synode:

- pour que nous puissions aider les nouveaux mariés à vivre la belle vocation du mariage (LS-31),

- pour mieux accueillir des personnes divorcées et des personnes divorcées remariées, suivant le chemin indiqué par le pape François: accompagner, discerner, intégrer (LS-32),
- pour que les familles soient mieux aidées dans leur mission d'éducation et de transmission de la foi (LS-33).

Travaillons ensemble, avec le service diocésain de la Pastorale familiale, pour mettre en œuvre ces décisions et contribuer à une meilleure reconnaissance des familles dans la société.



Partager la saveur de l'espérance avec les jeunes et les enfants

La préoccupation des jeunes est revenue très souvent dans les travaux du synode. Il y a ceux que nous accueillons déjà dans bien des temps forts portés par les paroisses, les mouvements et la Pastorale des Jeunes. Il y a tous ceux qui peinent, plus encore que les adultes, en raison du manque de perspectives ou de leur mise à l'écart systématique des responsabilités. Même s'ils sont loin de l'Église, les jeunes ont sans doute soif de sens et de vérité, plus qu'on ne le reconnaît parfois.

Ils nous demandent en tout cas de ne pas faire à leur place, de ne pas tout faire pour eux. Les membres les plus jeunes de l'assemblée synodale ont pu être déçus par le manque d'audace ou de confiance à leur égard. Qu'ils ne se découragent pas: en plus des décisions votées (LS-34, LS-35, LS-36), ils pourront puiser dans la "boîte à idées". Parce que l'expérience de l'action et du service des jeunes est essentielle à la formation des jeunes, j'ajoute une demande (D-10).

« *L'Église qui, dans le temps présent, est une communauté plus petite, peut faire entendre sa voix, apporter sa créativité propre, proposer la fraternité, la prière, l'écoute, le partage, faire entendre la parole, sa vision... d'une manière nouvelle dans un tel contexte. Il est intéressant de se pencher, pour cela, sur l'expérience des premières communautés chrétiennes telles que le Nouveau Testament nous les présente dans les Actes ou les textes de Paul: qu'est-ce qui fait une communauté chrétienne (par exemple en Actes 2,42-46: la fraternité et la mise en commun des biens, la prière et la fraction du pain, dans la joie et la simplicité de cœur)? Comment s'exprime la solidarité entre pauvres et riches? Comment se prennent les décisions (voyez notamment l'exemple du premier synode/concile de Jérusalem en Actes 15)? Nous avons beaucoup à creuser dans notre propre trésor pour bien interagir avec ce monde.* »³²

Père Gérard Le Stang

Je promulgue comme **lois synodales** les décisions que l'assemblée du synode a adoptées et votées en priorité.
Je promulgue également les **décrets** qui y sont joints.

LS-25 Promouvoir une éthique de la vie humaine

On se donnera les moyens de promouvoir la vie de son début jusqu'à la fin avec toutes ses fragilités. Par exemple :

- interventions et témoignages auprès des jeunes (établissements scolaires, mouvements, AEP, Pastorale des jeunes),
- mise en place d'un groupe de veille, sur les questions d'éthique de la vie. Il sera chargé d'alerter, de construire des supports d'information, d'organiser des conférences, de faire connaître les initiatives au service de la vie,
- formation à l'accompagnement de la fin de vie ouverte à tous ceux qui sont intéressés.

LS-26 Présence dans la cité

L'Église en Côtes d'Armor, par ses représentants (évêque, prêtres), sensibilisera les chrétiens sur l'urgence de leur parole dans les débats sociaux et encouragera leur présence et leur engagement dans tous les secteurs de la vie (économie, environnement, éducation, formation, insertion...).

Les paroisses feront connaître les mouvements catholiques qui peuvent accompagner cet engagement. Les EAP s'interrogeront régulièrement sur les lieux et réalités locales où les chrétiens ne sont pas assez présents et appelleront, selon les compétences, à de nouveaux modes d'engagement.

LS-27 Étudier et faire connaître la doctrine sociale de l'Église

Dans chaque zone pastorale, un module de formation à la doctrine sociale de l'Église sera proposé dans au moins une paroisse. Ce module sera ouvert largement, au-delà des paroissiens habituels, à toute personne intéressée par cette formation. Le service diocésain de la formation pourra proposer un regroupement pour une conférence ou un débat.

LS-28 Briser la solitude

Un après-midi par semaine, on ouvrira, dans la paroisse ou le relais, un lieu accueillant où tout un chacun pourrait faire une pause, échanger, jouer à des jeux de société, aux cartes mais aussi rencontrer une ou deux personnes formées à l'écoute et trouver quelques services : internet, aide aux démarches administratives...



LS-29 Des équipes de veilleurs

Dans chaque paroisse, on constituera une petite équipe de veilleurs qui sera attentive aux personnes seules, isolées, malades, en souffrance ou en précarité. Ces personnes seront formées pour accompagner et orienter vers les associations ou services compétents.

LS-30 Rencontre des chrétiens engagés auprès des personnes en difficulté

Une fois par an, la paroisse ou la communauté pastorale réunira les chrétiens qui sont engagés dans des mouvements caritatifs, d'action catholique ou groupes au service des personnes en précarité ou en difficulté. Cette rencontre permettra d'échanger sur ce qui a été vécu dans l'année, sur de nouveaux besoins repérés et de définir une ou deux priorités pour l'année à venir. Une communication sera faite dans le bulletin paroissial pour sensibiliser et susciter l'engagement.

LS-31 Accompagnement des jeunes couples après leur préparation au mariage

Des équipes seront mises en place pour accompagner et susciter du lien entre les jeunes couples et les couples de la paroisse pendant leurs premières années de mariage. Cette proposition sera présentée pendant la préparation au mariage. Chaque paroisse sera inventive pour les modalités : parrainage d'un jeune couple par un couple aîné, fête pour les mariés de l'année, conférence, repas, groupe de parole, rencontres régulières...

LS-32 Accueil des personnes divorcées et des personnes divorcées remariées

À l'occasion du synode, une parole miséricordieuse sera adressée aux personnes divorcées et divorcées-remariées. L'évêque constituera, avec le concours de la pastorale familiale, une équipe diocésaine pour accueillir, accompagner, discerner, intégrer selon les mots du Pape François (*Amoris Laetitia*).

LS-33 Associer, impliquer et aider les familles dans la transmission de la foi

Un parcours familial sera proposé, dans chaque zone pastorale, pour donner aux parents et aux grands-parents le goût et les moyens de transmettre la foi à leurs enfants. Ce parcours pourra comporter des séances de catéchisme, des témoignages de parents, grands-parents, parrains, marraines, une initiation à la prière en famille, des partages d'expérience.

LS-34 Expérience spirituelle

Chaque année, le service de la Pastorale des jeunes proposera un temps de retraite dans un lieu spirituel. Dans les groupes de catéchèse, on intégrera une initiation à l'intériorité.

LS-35 Des expériences d'engagement

Les rassemblements de jeunes comporteront un temps :

- de témoignage d'engagements divers,
- d'information sur les possibilités offertes aux jeunes.

Les divers groupes et mouvements engagés dans la diaconie de l'Église feront connaître aux jeunes, chaque année, un planning d'engagements possibles.

LS-36 Les jeunes et la mission d'évangélisation

Le service de Pastorale des jeunes et les aumôneries appelleront les jeunes à témoigner de leur foi. Pour dépasser leur appréhension, une formation sera proposée par le service de Pastorale des jeunes et les aumôneries : pédagogie, outils, témoignages pour l'évangélisation des jeunes.

Après les temps forts (pèlerinages à Lourdes, Rome, Taizé, camp scout ou autre, Confirmation...), la paroisse proposera systématiquement aux jeunes de donner un témoignage au cours de la célébration dominicale. Ce témoignage pourra être intégré à l'homélie.



*Après avoir entendu les nombreuses contributions des équipes synodales et les orientations travaillées au cours des assemblées, je veux également promulguer les **décrets** suivants :*

D-8 Pour que, dans l'esprit de « *Laudato Si* », nous puissions prendre soin de notre maison commune, je demande que notre diocèse retienne aussi la proposition suivante du synode :

- faire connaître, à travers tous nos moyens de communication, des initiatives prises au service de la planète et inviter à s'engager collectivement (adultes mais aussi enfants et jeunes),
- des exemples ont été donnés : défi de familles s'engageant à réduire de 5 % leur facture (eau, électricité, gaz) par de petits gestes citoyens ; engagement d'établissements scolaires dans une démarche écologique (label éco-école, éco-collège, éco-lycée, création d'un label éco-groupe de catéchèse ou aumônerie, débats autour de « *Laudato Si* »), etc.

D-9 Pour faire communauté avec des personnes en situation de handicap, j'invite à rendre nos lieux de célébration et d'accueil, nos sorties paroissiales, nos pèlerinages, accessibles aux personnes en situation de handicap.

Lorsque cela est possible, nous inviterons les paroissiens à participer à des temps de célébration ou de prière dans les lieux de vie des personnes en difficulté (maisons de retraite, hôpitaux, centres pour personnes en situation de handicap). Ce temps pourra être suivi d'un temps convivial afin de faire connaissance, créer des liens. Nous pourrions nous appuyer sur les mouvements diocésains qui portent cette attention : Fraternité Catholique des Personnes Malades et Handicapées, Hospitalité diocésaine, Présence fraternelle...

D-10 Parce que les jeunes peuvent grandir par l'engagement et en se donnant aux autres dans des rencontres inattendues, je demande que l'on propose aux jeunes qui ont reçu le sacrement de la confirmation des temps de stage (trois heures, une journée, trois jours, une semaine) au cours desquels ils vivront le service et la rencontre de personnes qu'ils ne connaissaient pas : par exemple, accompagnement de plus jeunes, action pour la sauvegarde de l'environnement, rencontre de personnes âgées, service d'hospitalier à Lourdes, participation à une action humanitaire, participation à une association, animation de jeux pour les plus jeunes, service dans un club sportif.

Pour une conversion pastorale

Schéma d'orientation pour une organisation missionnaire

Au cours du synode, nous n'avons pas voulu parler d'abord de structure ni d'organisation. Cependant l'évolution de nos communautés paroissiales n'a pas été éludée. Ayant reçu le vote indicatif de l'assemblée du synode, au cours de sa 3^e session, j'ai souhaité retravailler, avec l'équipe épiscopale, les orientations esquissées afin de vous remettre la présente note d'intention, comme une sorte de "feuille de route". **Je demande aux pasteurs et aux fidèles du diocèse d'y accorder toute leur attention, dès la prochaine année pastorale, afin que nous puissions disposer d'un cadre durable pour l'organisation pastorale, les nominations des ministres ordonnés et les missions confiées à des laïcs en mission ecclésiale.**

La réalité de nos communautés, la diminution du nombre de celles et ceux qui adhèrent à notre Église, la difficulté, pour le petit nombre de prêtres, d'accompagner tous les lieux dont ils ont la charge pastorale, mais aussi le désir des jeunes générations de vivre leur foi et de l'annoncer d'une manière renouvelée rendent nécessaire une nouvelle façon d'envisager la vie de nos communautés et l'exercice de la charge pastorale. La tentation du repli sur quelques lieux forts existe, ce qui consisterait à abandonner les communautés les plus fragiles. Pour assurer au mieux notre mission d'évangélisation, nous avons à penser de nouvelles manières de vivre notre mission.



Des fraternités missionnaires

Partout où cela sera possible, nous ferons vivre de petites fraternités, lieux d'accueil de tous, de convivialité, de partage d'Évangile, de prière et d'attention aux réalités locales. Ces fraternités peuvent être locales (dans des relais paroissiaux), liturgiques, bibliques, scolaires, liées à des communautés ou à des mouvements etc. Elles seront des cellules vivantes d'une paroisse, des lieux de rayonnement de la foi et de service des autres. Elles pourront prendre en charge un service d'Église conforme à leur charisme propre.

Des paroisses pour la rencontre et la proximité

Les paroisses ne sont pas appelées à disparaître. Elles sont un lieu de visibilité et de proximité pour un certain nombre de services d'Église: accueil paroissial, vie liturgique et sacramentelle, catéchèse, diaconie... Elles seront un lieu de communion des différentes fraternités autour de la célébration eucharistique dominicale. Elles seront encore un lieu de convivialité, de vie fraternelle.

Chaque paroisse aura une Équipe d'Animation Paroissiale faisant appel à différents charismes. Le rôle de l'EAP sera de travailler, de proposer et de mettre en œuvre un projet pastoral propre, construit à partir du projet de la communauté pastorale. Chaque paroisse aura un "délégué pastoral"³³ désigné par le curé pour un temps déterminé. Il sera chargé de veiller à la vie quotidienne de la paroisse, de faire le lien avec les relais. Il sera, de droit, membre de l'EAP qu'il peut réunir, même en l'absence du curé avec son accord. Il rendra compte de sa mission au curé.

33 : L'appellation "délégué pastoral" nous semble plus appropriée pour l'avenir que le terme de "coordinateur".

Des communautés pastorales pour un nouveau souffle missionnaire

La communauté pastorale est le lieu où plusieurs paroisses s'associent pour œuvrer ensemble au service de l'Évangile et porter un projet pastoral de communauté. Elle n'est pas une « supra-paroisse » mais une source de dynamisme missionnaire et de communion pour un ensemble de paroisses.

Confiée à une équipe de prêtres, elle est au service de tous, baptisés ou non.

- C'est le lieu de la construction d'un projet pastoral de communauté, source des projets pastoraux des paroisses.
- C'est un lieu de ressourcement de la foi et de formation des diverses équipes nécessaires à la vie des paroisses qui la constituent.
- C'est un lieu de communion entre les paroisses d'un même secteur.
- C'est un lieu d'accompagnement spirituel des différentes équipes, de ressourcement, de célébrations communes régulières, de relecture de la vie ecclésiale.
- C'est le lieu d'un secrétariat fort où tous les renseignements liés à la vie chrétienne sont accessibles.
- C'est le lieu où les EAP et les conseils économiques se retrouvent régulièrement, pour les prises de décision nécessaires à une cohérence pastorale et financière.
- Toutes les paroisses seront appelées à entrer dans une communauté pastorale.

Pourquoi une telle organisation et de nouvelles manières de faire vivre les communautés ?

- Parce que le monde a changé : nous sommes passés d'une Église imprégnant la grande majorité de la population à des communautés d'élection, moins nombreuses mais marquées par un choix fort de leurs membres, parce que notre défi est d'évangéliser un monde souvent indifférent et de participer, avec d'autres, à la construction d'une cité plus humaine et plus fraternelle.
- Parce qu'un certain nombre de chrétiens sont trop isolés ou que leur petit nombre ne permet plus de faire vivre des Églises locales.
- Parce que l'isolement de certains prêtres, la lourdeur de la tâche et le besoin de vie fraternelle exigent de nouvelles façons de penser le ministère.
- Parce que nous avons à mieux prendre en compte les réalités locales, les charismes pour donner place à davantage de souplesse et d'inventivité.
- Parce que nous avons à mieux ajuster nos moyens immobiliers (presbytère, maison paroissiale) aux besoins de l'évangélisation : l'accueil des personnes, l'utilisation des nouvelles technologies, le respect de la vie propre des prêtres.

Des zones pastorales pour le soutien et la formation

La zone pastorale sera un lieu de transversalité et de mutualisation au service de plusieurs communautés pastorales. Elle pourra regrouper les formations les plus fondamentales, la préparation de certains sacrements (mariage, confirmation), des projets catéchétiques communs, etc. Elle demeure un espace de coordination pastorale pour de nombreux services et mouvements : pastorale des jeunes ou pèlerinages par exemple.

Elle sera aussi un lieu de fraternité et de travail pour les prêtres au service des différentes communautés ainsi que pour les prêtres en retraite. C'est ensemble qu'il faut porter le souci de l'évangélisation.

C'est sur ce territoire de la zone pastorale que pourra être célébrée une Eucharistie du dimanche soir.



Choisir l'Espérance pour l'annonce de l'Évangile.

Bien des défis sont à relever et nous connaissons nos pauvretés, nos fragilités. Mais l'appel de Dieu est lancé à toutes les heures du jour comme à tous les moments de l'histoire et il est adressé à tous. À tous il n'est pas demandé la même chose, mais chacun peut offrir quelque chose en vivant sa vocation propre³⁴. N'envisageons pas les réponses à donner comme des contraintes ou de lourds fardeaux mais recherchons, dans la confiance et l'obéissance du cœur, ce que le Seigneur nous demande de faire prioritairement mais aussi ce que nous pourrions raisonnablement laisser, confier à d'autres ou accomplir autrement.

- Je demande à chaque baptisé de s'interroger sur sa manière d'être "disciple-missionnaire", dans la vie du monde et au service de l'Église, et pour quelques-un(e)s dans une vie consacrée. De nouvelles formes d'appels et de ministères se dessineront dans un avenir proche. Restons disponibles à tous les appels.
- Les prêtres portent, dans le ministère ordonné, le signe sacramentel du don du Christ, qui rassemble l'Église et l'envoie en mission. Pour cette transformation missionnaire de l'Église, nous chercherons à ne pas les accaparer ou les disperser, afin qu'ils se consacrent à

l'essentiel de l'annonce de l'Évangile, dans l'accompagnement des "disciples-missionnaires" et l'engagement dans de nouvelles initiatives missionnaires. Leur ministère prendra parfois la forme de "visitations", avec une attention particulière à la vie spirituelle des chrétiens engagés.

- Avec les diacres, nous chercherons aussi une compréhension renouvelée de leur ministère. Nous ne perdrons pas de vue les missions traditionnelles des diacres, données par l'évêque, vers les périphéries existentielles et les personnes "du seuil". Mais la fidélité au Christ serviteur nous entraînera aussi à l'imagination de nouvelles formes de service (y compris paroissiales), dans la proximité des communautés chrétiennes locales et des personnes qui ont le sentiment d'être oubliées de nos communautés humaines.
- Avec les services diocésains, nous penserons des semaines missionnaires dans une ou deux zones pastorales chaque année.
- Avec tous, nous chercherons à vivre la synodalité de l'Église : par une participation plus large des fidèles, par un recours plus fréquent à des assemblées paroissiales ou de communauté pastorale, par l'appel à de nouvelles personnes et aux charismes qu'elles reçoivent.

Cette note, qui concerne davantage notre organisation pastorale, porte une visée qui pourra être discutée, enrichie, précisée. C'est en référence à ces orientations que l'on recherchera, dans chaque zone pastorale et dès la prochaine année pastorale, des collaborations renouvelées et de nouvelles manières de faire pour l'annonce de l'Évangile.

*Avec l'équipe épiscopale,
Mgr Denis Moutel*

Un souffle nouveau

Faut-il parler de conclusion? Pas tout à fait puisque c'est maintenant que tout commence. Nous vivons la cérémonie de clôture du synode en comprenant que Dieu poursuivra en chacun de nous et dans notre diocèse ce qu'il a commencé.

Je demande à chaque fidèle et à chaque communauté d'accueillir les orientations et décisions du synode avec un cœur ouvert.

Deux tentations peuvent nous détourner du chemin à poursuivre :

- La première nous ferait dire : « c'était beau le synode! Un événement marquant et un peu fatigant. Maintenant, nous allons continuer comme avant! »
- La deuxième: « Par où allons-nous commencer? Il y a beaucoup de choses à vivre et nous n'avons que peu de forces! »

Nous ferons petit à petit une lecture attentive des « Actes du synode ». Quelques rencontres sont déjà prévues, comme c'est indiqué en complément. Il ne s'agit pas de tout faire. Nous aurons à choisir, dès la prochaine année pastorale, deux ou trois actions à mettre en œuvre, en nous demandant en même temps à quoi nous devons renoncer pour faire vraiment du neuf. Quatre critères pourront nous guider dans ce choix :

- La fraternité à vivre entre les baptisés pour que l'annonce de l'Évangile soit visible en actes et en vérité.
- La priorité à donner à des initiatives missionnaires pour aller joyeusement vers les autres.
- Le soutien mutuel afin de mettre en commun les moyens et compétences dont nous disposons, avec le souci de ceux qui ont moins.

- La synodalité, que nous avons redécouverte, pour que soient toujours recherchées la participation du Peuple de Dieu et des collaborations fécondes.

Je nommerai dans quelques jours un "conseil de suivi du synode", chargé de favoriser la réception, l'appropriation et la mise en œuvre de ces lois synodales et de ces décrets par tous les baptisés et toutes les instances ecclésiales du diocèse. Je reviendrai moi-même vers vous dans les sept zones pastorales du diocèse (semaine du 27 novembre au 3 décembre 2017) pour vous encourager et vous écouter sur les choix que vous ferez.

Je souhaite que la Maison Saint-Yves, que nous allons bientôt habiter, soit le lieu d'une vraie fraternité, car c'est la maison de tous, et d'un beau rayonnement pour « La joie de l'Évangile ». Je confie notre diocèse et notre engagement pour l'Évangile à l'intercession de saint Yves, prêtre et ami des pauvres.

Je vous propose aussi de prendre pour modèle les époux de la Garaye, ces saints laïcs qui, au XVIII^e siècle, se sont convertis radicalement et ont transformé leur château pour le service des pauvres et des malades.

Que la Vierge Marie, Mère de l'Espérance, nous apprenne à accueillir la volonté de Dieu, jour après jour. Dans la fête de la Pentecôte, nous aimons la reconnaître et la prier comme la Mère de l'Église.

À Saint-Brieuc, en la solennité de Pentecôte,
Le dimanche 4 juin 2017

Denis Moutel

+ Mgr Denis **Moutel**
évêque de Saint-Brieuc et Tréguier



Saint-Yves, patron des prêtres de Bretagne et ami des pauvres

Dom Yves était plein de compassion et de pitié pour les petits, les orphelins, les veuves et toutes les personnes malheureuses ; il les défendait, les aidait, les conseillait et même se faisait gratuitement leur avocat. Dom Yves fut très attaché à la prédication de la parole de Dieu. Ainsi parfois au cours d'une même journée, il portait cette parole dans trois églises distantes l'une de l'autre d'une lieue, et il faisait le chemin à pied. Je l'ai accompagné bien des fois. Quant à citer des noms d'églises où j'ai fait cela avec lui, c'était de Ker Martin à l'église de la Roche-Derrien, de l'église de La Roche-Derrien à celle de Ploëzal, de l'église de Ploëzal à celle de Plouëc, et il lui arrivait de revenir chez lui à jeun, malgré pas mal d'invitations.

(extrait de l'enquête de canonisation de saint Yves, témoin n°5)

Les « époux charitables » de Taden, la sainteté des laïcs

Claude et Marguerite de la Garaye, ont vécu, au seuil du XVIII^e siècle, peu de temps après leur mariage en 1701 une conversion radicale. Ils choisissent de réorienter radicalement leur vie de luxe et de futilité. Au grand étonnement de la riche société et des paysans des alentours, ils décident de se donner entièrement à Dieu dans le service des pauvres. Jusqu'à leur mort en 1755 et 1757, ils ont accueilli au château les pauvres et les malades, se donnant eux-mêmes sans compter. Ils ont ainsi développé une pratique innovante de la chirurgie, qui a fait autorité jusque dans la formation de jeunes stagiaires. Leur réputation de sainteté est encore répandue au pays de Dinan, après plus de trois siècles. Le pape Jean-Paul II, lors de sa venue à Sainte Anne d'Auray en 1996, a cité en exemple « les époux charitables la Garaye ».

Réception du synode

Une proposition pour bien commencer

Un calendrier

- **Juin 2017** : diffusion des "Actes du Synode".
- **Septembre > fin octobre 2017** : assemblée de la paroisse ou de la communauté pastorale pour relire les actes du synode et définir les actions prioritaires à mettre en œuvre.
- **Samedi 30 septembre 2017** à la Maison Saint-Yves : journée ouverte à tous avec le père François-Xavier Amherdt : l'avenir de nos communautés.
- **Avant le 26 novembre 2017**, reprise en Équipe d'Animation Paroissiale et/ou en inter-EAP (communauté pastorale, zone pastorale) des actions proposées dans les assemblées. Définition de la mise en œuvre.
- **Du 26 novembre au 3 décembre 2017** : semaine de rencontres avec Mgr Moutel dans les zones pastorales. Soit sept journées (un soir par zone) de 18h à 22h30 : célébration eucharistique, pique-nique, rencontre sur la mise en œuvre du synode.

- **Septembre 2017 > juin 2018** : réflexion et propositions, au sein de chaque zone pastorale et avec l'évêque et ses collaborateurs, à partir du "schéma d'orientation pour une organisation missionnaire".
- **Au cours de l'année 2020** : évaluation diocésaine trois ans après le synode.

Des moyens

- Un comité diocésain de suivi du synode, en relation étroite avec l'équipe épiscopale.
- Un comité de suivi dans chaque zone pastorale en lien étroit avec les curés des paroisses.
- Communication des initiatives prises dans le diocèse par Église en Côtes d'Armor et le site web du diocèse.

Dans cette partie sont regroupées les actions qui ont été adoptées par l’assemblée car elles ont obtenu plus de 2/3 (66,66 %) des voix mais n’ont pas été classées comme prioritaires et des actions qui ont obtenu entre 50 et 66,66 % des voix. Les communautés peuvent y puiser des idées adaptées à leur situation ou à leur projet et les mettre en application.

Actions adoptées par l’assemblée mais non retenues comme prioritaires

I-Informer les nouveaux habitants de la commune

Dans chaque relais, on informera les personnes nouvellement arrivées sur la vie de la communauté chrétienne. On pourra distribuer un document, donnant des renseignements sur la paroisse ou sur les communautés chrétiennes présentes localement. Cette distribution pourra être faite au cours d’une visite par deux personnes formées ou par une diffusion dans les boîtes aux lettres avec une invitation à un pot d’accueil.

II-Les jeunes et la mission d’évangélisation

Des jeunes (aumôneries, pastorale des jeunes…) créeront un évènement: spectacle, mimes de scènes d’Évangile, concert qui permettront d’exprimer leur joie de croire. Une tournée sera organisée dans les relais qui en feront la demande.

III-Être présent dans des lieux publics

Dans chaque paroisse, on inventera de nouveaux modes de présence dans les lieux publics.

Par exemple :

- stand dans les marchés de Noël avec des produits de l’artisanat monastique,
- présence aux salons du mariage,
- mise à disposition gracieuse de livres durant les périodes estivales (dans les églises, dans les centre-villes),
- plaquette sur les activités de la paroisse dans les offices de tourisme.

Ces expériences seront publiées dans un numéro d’Église en Côtes d’Armor.

IV-Un patrimoine religieux à découvrir

Dans chaque zone, une équipe coordonnera la participation des paroisses à la journée du patrimoine. Un document, intégrant le sens religieux des lieux, sera réalisé et un accueil sera prévu dans les églises et chapelles concernées par cette animation. Un espace

de méditation sera aménagé, des textes variés mis à disposition. On pourra inviter un ou des artistes chrétiens à exposer et à présenter leurs œuvres. Un programme général pour tout le diocèse sera diffusé.

V-Parcours de visites

Chaque année, on publiera une plaquette qui présentera des parcours invitant à la visite de lieux religieux, d’expositions d’artistes chrétiens. On cherchera à prévoir un parcours, par zone si possible, parcours pouvant comprendre des randonnées à pied. Sur place des guides ou des outils (fiches d’explications, quizz de découverte, applis téléphoniques avec des QR codes…) permettront de découvrir les lieux sur le plan architectural, historique et spirituel. Cette plaquette sera diffusée dans les offices de tourisme.

VI-Des pèlerinages diversifiés

Nous continuerons à diversifier les propositions de pèlerinages pour rejoindre les attentes de publics divers: pèlerinages en famille, retraites, marches… Un membre de l’EAP portera le souci de communiquer largement sur ces pèlerinages et facilitera la participation: aide pour des personnes ayant des difficultés pour se déplacer, aide financière pour des personnes en précarité.

VII-Accompagner les catéchumènes

Le développement du catéchuménat est une chance pour la redécouverte de la vie baptismale. Les paroisses impliqueront toute la communauté dans l’accompagnement des catéchumènes: temps d’information sur l’itinéraire du catéchuménat, temps de rencontre et de fraternité, partage de chemins de foi, prière.

VIII-Catéchumènes, néophytes et recommençants

Aux néophytes, il sera proposé une fraternité stable où ils trouveront la vie fraternelle, le partage de la Parole et les sacrements.

Dans l’année qui suit leur baptême, des membres de l’EAP rencontreront les néophytes et recommençants pour leur présenter la vie de la paroisse, écouter leurs attentes, recevoir leurs idées et les encourager à s’engager, même ponctuellement.

IX-Des moyens nouveaux pour l’Enseignement catholique

Les établissements d’enseignement catholique ont reçu la mission de proposer aux familles un projet éducatif centré sur l’Évangile, dans le respect de la diversité des convictions. Selon les âges, selon les réalités des familles, l’Enseignement catholique, à partir de son projet éducatif et pastoral, fera des propositions différenciées permettant à chacun de grandir en humanité et en liberté, en développant particulièrement l’intériorité et l’éducation au beau. Une plage horaire sera dégagée dans l’emploi du temps hebdomadaire pour la formation chrétienne. Les élèves seront aussi encouragés à participer librement à des temps de prière, des pèlerinages, des engagements caritatifs…

X-Lien entre les établissements scolaires et les paroisses

Les liens paroisses - établissements scolaires seront renforcés. Il nous faudra penser les missions du prêtre et des acteurs pastoraux pour leur permettre d’assurer une présence dans les établissements (par exemple: conseil d’animation pastorale, conseil d’établissement, interventions auprès des élèves, rencontres régulières des chefs d’établissement avec l’EAP, moments festifs).

XI-Catéchiste : une mission essentielle

Chaque année, les catéchistes et animateurs des aumôneries seront envoyés en mission au cours d’une Eucharistie dominicale. Il sera proposé aux personnes, qui sont disponibles pour cette mission de catéchiste, d’accompagner, pendant un an, un groupe de catéchèse avec un catéchiste expérimenté.

XII-Préparer l’Eucharistie avec soin

La beauté des célébrations favorise le ressourcement et le témoignage. Les prêtres et les équipes liturgiques seront attentifs dans leurs choix à la beauté de la musique, des chants, à la mise en valeur des rites, à la qualité des temps de silence. Elles favoriseront un climat d’assemblée joyeuse et fraternelle.

XIII-Faciliter la participation à l’Eucharistie

Dans chaque zone pastorale, on facilitera la participation des fidèles à l’Eucharistie avec une stabilité des lieux et des horaires de célébration (dans un lieu donné, célébration le samedi ou le dimanche toujours à la même heure).

Dans chaque zone pastorale, une Eucharistie sera célébrée le dimanche soir, animée quand c’est possible par des familles et des jeunes.

XIV-Partage de la Parole de Dieu

Dans les relais où l’Eucharistie n’est pas célébrée le samedi ou le dimanche, les chrétiens seront invités à se réunir dans la semaine, dans l’église, pour un temps d’écoute, de partage et de célébration de la Parole de Dieu.

XV-Une priorité : former des formateurs

Le service diocésain recensera toutes les personnes qui ont suivi une formation théologique et qui peuvent être tuteurs ou formateurs. Tous les trois ans, il organisera une session de formation continue pour ces tuteurs ou formateurs.

En fonction des besoins repérés pour la formation, et chaque année si possible, le diocèse enverra une personne en formation plus spécialisée dans une université catholique.

XVI-Formation-ressourcement des acteurs pastoraux

Tous les trois ans, une journée ou un week-end de formation et de ressourcement sera proposé aux prêtres, diacres, coordinateurs de paroisse, laïcs en mission ecclésiale, EAP, conseils économiques, pour créer une dynamique pastorale commune.

XVII-Faciliter la prise de contact

Beaucoup de personnes nous disent leur difficulté à prendre contact avec l’Église. On recherchera des moyens nouveaux pour faciliter cette première rencontre: numéro unique d’appel pour un ensemble de paroisses, boîte mail dédiée. Une mission d’accueil et d’information sera confiée à quelques personnes pour répondre aux demandes et faire le lien avec la paroisse ou les personnes concernées.

XVIII-Temps de relecture

Les équipes engagées dans la préparation au Baptême, les équipes de funérailles prendront, au moins une fois par an, un temps d’analyse de leurs pratiques et de relecture humaine et spirituelle de leur mission. La même proposition pourra être faite aux équipes liturgiques.

XIX-Démarche pénitentielle communautaire

Pour les grandes fêtes liturgiques, on proposera dans la paroisse une célébration communautaire pour préparer au Sacrement de Réconciliation: temps de prière, de lecture avec un enseignement, de réflexion sur sa vie, sur l’amour de Dieu. Cette démarche précédera la rencontre avec un prêtre.

XX-Accompagnement des familles en deuil

Avant le jour de commémoration des défunts, le 2 novembre, la paroisse reprendra contact avec les familles qui ont vécu un deuil dans l’année. La personne ou l’équipe qui a préparé les funérailles les invitera à rejoindre la communauté pour la célébration en mémoire des défunts.

XXI-Des dimanches communautaires

Dans la paroisse ou la zone pastorale, un dimanche communautaire, ouvert à tous, sera proposé 3 ou 4 fois par an. Après l’Eucharistie et le pique-nique, l’après-midi communautaire comportera des propositions variées selon la saison permettant de toucher enfants, jeunes et adultes: marche, film, groupe de partage, catéchèse, débat, témoignage, moment festif.

XXII-Des communautés ouvertes au monde

Les communautés paroissiales s’ouvriront à l’Église universelle en renforçant les liens avec des communautés d’autres Églises.

Par exemple :

- sensibilisation à la situation des chrétiens d’Orient et accueil des migrants
- jumelage entre paroisses
- “visitation” d’autres communautés
- encouragement et soutien aux jeunes qui partent comme volontaires en coopération.
- témoignage des prêtres venant d’Afrique ou autres continents auprès de leurs paroissiens
- participation active à la semaine missionnaire mondiale.

XXIII-Des missions bien définies

Toutes les missions confiées au service de la paroisse, du relais,

feront l’objet d’une fiche de fonction qui précisera le contenu et la durée de la mission. Les personnes recevant cette mission seront accompagnées et soutenues par un membre de la communauté désigné par le curé ou son représentant.

XXIV-Coordinateur de paroisse (ou délégué pastoral)

Dans chaque paroisse, une personne sera appelée à la mission de coordinateur. Ces personnes seront formées au niveau diocésain; leur mission sera précisée. Les coordinateurs rencontreront régulièrement leur curé pour faire le point sur l’exercice de leur mission. Ils seront réunis chaque trimestre au niveau de la zone pour un soutien, un échange d’informations et une réflexion commune sur les projets pastoraux.

XXV-Assemblée paroissiale

Dans la dynamique du synode, les fidèles ont réfléchi sur la vitalité et l’avenir des communautés. Chaque année, le curé réunira la communauté chrétienne en assemblée paroissiale pour informer sur la vie de la communauté, ses projets ou questionnements et définir des priorités missionnaires pour l’année suivante.

XXVI-Chemin de croissance et découverte de la foi

Chaque trimestre, le responsable de la Pastorale des jeunes de la zone organisera une rencontre des jeunes de 15 ans et plus pour un temps festif et de partage autour de la Parole de Dieu, de témoignages de foi, d’expériences d’engagements.

XXVII-Formation à l’intelligence de la foi

Un parcours d’approfondissement de la foi et de la vie chrétienne (type B’Abba, Essentiel, Alpha, Initialis) sera organisé chaque année pour les jeunes et jeunes adultes de moins de 30 ans.

XXVIII-Attention aux situations de pauvreté

Les EAP porteront une attention particulière aux situations de pauvreté vécues sur la paroisse. Elles prendront, plusieurs fois par an, un temps de partage sur ces situations et sensibiliseront les chrétiens à ces réalités. Par exemple: organisation d’un forum paroissial des associations caritatives, confessionnelles ou non, pour faire connaître les actions engagées et les besoins en bénévoles.

XXIX-Des évènements fraternels

On créera des évènements fraternels pour les personnes seules au moment des fêtes. Par exemple :

- chaque paroisse constituera une liste de familles désirant ouvrir

leur table avec les dates disponibles et une liste de personnes souhaitant être accueillies (cette dernière liste pourra être établie par demande des intéressés mais aussi par repérage et contact de personnes isolées), une équipe de 2 ou 3 volontaires fera le lien et mettra en relation,

- lors des repas paroissiaux, on veillera à inviter personnellement des personnes isolées ou en difficulté.

XXX-Faire communauté avec les personnes porteuses d’un handicap

Nous veillerons à ce que nos lieux de célébration et d’accueil, nos sorties paroissiales, nos pèlerinages soient accessibles aux personnes porteuses d’un handicap.

Lorsque cela est possible, nous inviterons les paroissiens à participer à des temps de célébration ou de prière dans les lieux de vie des personnes en difficulté (maison de retraite, hôpital, centre pour handicapés...). Ce temps pourra être suivi d’un temps convivial pour faire connaissance, créer des liens.

XXXI-Accompagner l’engagement

Dans chaque zone pastorale, une rencontre sera proposée, chaque année, aux chrétiens ayant des engagements économiques, sociaux, syndicaux, politiques. Elle permettra une réflexion à partir de leur expérience, des textes du Magistère ainsi qu’une relecture de leur engagement à la lumière de la Parole de Dieu.

Actions ayant obtenu entre 50 et 66,66 % des voix

1-Former l’ensemble des baptisés au témoignage

Un kit de formation sera préparé par les services diocésains pour former les baptisés au témoignage de foi. Ce kit comprendra des outils variés: vidéos et témoignages, jeux de rôles, théâtre... il sera mis à la disposition des paroisses pour animer des journées de formation.

2-Portes ouvertes dans les maisons paroissiales

À un rythme régulier, une matinée “portes ouvertes” sera organisée dans les maisons paroissiales pour présenter tous les services de la maison, répondre aux questions. On pourra créer plusieurs espaces par exemple :

- espace écoute/accueil (par des personnes formées à l’écoute et l’accompagnement)
- espace autour de la Parole de Dieu: par exemple le cycle B’ABBA
- espace “je veux apprendre à prier”
- espace “je viens me renseigner”: demande de baptême, mariage... accompagnement des familles en deuil
- espace “priez pour moi / présence fraternelle” pour venir déposer des intentions de prière, signaler une personne isolée ou malade.



3-Semaine d’animation culturelle et artistique

On créera chaque année une semaine d’animation culturelle et artistique avec des évènements dans divers lieux du diocèse, si possible un par zone pastorale. Les supports seront variés: films, expositions, rencontre d’artistes à visée spirituelle, ateliers, visites commentées, débats... Le programme de la semaine sera largement diffusé par les journaux, les radios. Des temps spécifiques au public scolaire seront prévus.

4-Évangéliser par la création artistique

Pendant l’été, un stage de création dans le domaine de la foi sera proposé aux enfants ou aux jeunes. Durant ce stage, les participants exprimeront leurs réflexions, convictions et talents avec l’aide de professionnels. Ceci concernera divers modes d’expression : dessin, peinture, théâtre, musique et chant. Les productions donneront lieu à une présentation largement ouverte. Une information sera diffusée dans les médias, les offices de tourisme.

5-Faire vivre notre patrimoine

À partir d’un élément de notre patrimoine religieux (chapelle, calvaire...), on suscitera une collaboration entre des personnes intéressées par les monuments religieux pour réaliser des outils facilitant la découverte du lieu : présentation sous forme de vidéos, création de jeux pour la découverte, livret de visite, accueil sur le site...

6-Parler ouvertement de notre foi

Dans chaque paroisse, chaque baptisé sera encouragé à parler plus ouvertement de sa foi et à en témoigner auprès des plus jeunes. Chaque année, on établira une liste de témoins possibles que l’on appellera pour un an : catéchistes, animateurs en aumônerie de l’enseignement public, témoins occasionnels sur un sujet ou une expérience de foi. Ces témoins interviendront, à la demande, auprès des enfants et des jeunes.

7-La musique et le chant au service de la liturgie

Les prêtres et les équipes liturgiques favoriseront l’accès à l’orgue pour les organistes, jeunes et moins jeunes, soucieux de se former ou déjà formés, et encourageront les uns et les autres à coopérer dans un esprit fraternel. Le diocèse constituera une banque de supports sonores qu’il mettra à disposition des acteurs liturgiques en particulier dans les communautés où il n’y a pas de musicien ou de chorale.

8-Célébration dans les relais

Quand un relais ou un groupe de relais se trouve à plus de 25 km du lieu où l’Eucharistie dominicale est célébrée, le curé de la paroisse, l’EAP et les chrétiens du relais pourront prendre l’initiative d’une célébration de la Parole, le samedi soir ou le dimanche matin à l’église. La communion eucharistique (portée à partir du lieu de l’Eucharistie) ne sera envisagée qu’exceptionnellement et avec l’autorisation de l’Ordinaire. On portera, bien sûr, une attention particulière aux personnes empêchées de venir à l’église, à cause de l’âge et de la maladie, dans le cadre de la « Présence fraternelle ».

9-Diversifier et faire connaître les propositions de formation

La formation est essentielle pour la croissance intégrale de la personne humaine (spirituelle, affective, intellectuelle). Le programme de formation annuel proposera systématiquement des formations de différents niveaux: découverte de la foi chrétienne, initiation, parcours théologique, et des formations à la vie spirituelle. Ces propositions seront largement diffusées : site du diocèse, lien sur les sites des paroisses, lien sur les réseaux sociaux, lien sur le bloc-notes...

10-Création d’un service diocésain de la vie spirituelle

Un service diocésain de la vie spirituelle sera créé pour dynamiser, coordonner, encourager et faire connaître les propositions favorisant la vie de prière et le discernement, l’animation des groupes de prière, les haltes et retraites spirituelles.

11-Journée de ressourcement

Deux fois par an (Avent, Carême), une journée de ressourcement sera proposée le dimanche, dans deux lieux du diocèse. Cette journée sera ouverte à tous ; des temps spécifiques seront prévus pour les jeunes et les enfants.

12-Formation à la prise de parole

Une journée de formation à la lecture en public et à la prise de parole sera proposée aux personnes engagées, y compris de manière ponctuelle, dans une mission en Église.

13-Journées de la miséricorde

Dans chaque zone, on organisera régulièrement des journées de la miséricorde dans une église centrale ouverte pendant 12 heures. Il sera proposé, durant cette journée, écoute et accompagnement, lectio divina, adoration eucharistique et Sacrement de Réconciliation.

14-Des communautés religieuses au service de la communion

Les communautés religieuses continueront, en lien avec les paroisses et les services diocésains, à ouvrir leur porte pour offrir au passant un lieu de repos et de communion : rencontre des voisins, attention aux personnes malades, prière partagée de la liturgie des heures, lectio divina, haltes spirituelles.

15-Appartenir à une Église particulière

Le sentiment d’appartenance à la zone pastorale et au diocèse sera développé par une plus grande information et des rassemblements. Par exemple :

- dans le bulletin paroissial, une page ou deux donnant des informations sur la vie du diocèse, de la zone,
- une fois par trimestre, une Eucharistie dominicale proposée au niveau de la zone et animée par des personnes de toutes les paroisses, le lieu de célébration ne sera pas toujours le même,
- la confirmation célébrée au niveau de la zone,
- des rassemblements diocésains organisés tous les cinq ans,
- une diffusion amplifiée du bloc-notes.

16-Fraternité missionnaire

Les chrétiens seront invités à faire partie d’une fraternité missionnaire (20 à 40 personnes par exemple). Cette communauté de base sera le lieu du partage de la Parole de Dieu, de la prière mais aussi de la fraternité, de la convivialité, de l’entraide. À l’intérieur de cette fraternité, des équipes pourront être constituées : réflexion, adoration, action de solidarité, présence fraternelle, évangélisation. La fraternité missionnaire désignera un noyau de trois animateurs ou plus, faisant le lien avec la paroisse, pour une durée de trois ans.

17-Conseil de jeunes et d’enfants au niveau de la zone pastorale

Au niveau de la paroisse ou de la zone pastorale, on créera un Conseil Paroissial des jeunes et des enfants (comme il existe des conseils municipaux de jeunes ou d’enfants) : mandat d’un an, renouvelable une fois. Il sera force de propositions, d’initiatives et accompagné par un membre de l’EAP et/ou le responsable local de la pastorale des jeunes pour la mise en œuvre de nouvelles propositions.

18-Formation à la vie affective, relationnelle et sexuelle

Des week-ends ou journées de formation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, adaptés aux différents âges, seront proposés aux jeunes et aux enfants. Les parents seront invités à une rencontre au début ou à la fin de ce temps fort pour faciliter la poursuite de la réflexion en famille.

19-Une journée musicale

Chaque année, on invitera les groupes chrétiens de jeunes musiciens et chanteurs à préparer un répertoire commun. Les groupes se rassembleront une journée pour travailler tous ensemble et présenter leur interprétation. Cette journée se clôturera par une célébration eucharistique présidée, si possible, par l’évêque.

20-Accompagner l’entrée dans la vie professionnelle

Pour accompagner le passage des études à la vie active et le début de la vie professionnelle, on organisera des rencontres entre les jeunes adultes de 20 ans et plus et des personnes engagées dans les mouvements (JOC, MRJC, EDC, groupes de jeunes pros, etc.).

21-Témoigner de la bonne nouvelle du mariage

La vie de famille, dans le bonheur ou dans les épreuves, est entourée - très légitimement - de beaucoup de pudeur. On encouragera le témoignage des couples et le partage d’expériences sur le sacrement de mariage. Des lieux d’écoute et d’accueil pour les familles existent déjà (Maison Anne et Joachim, Querrien). Dans ces lieux et d’autres possibles, l’Église soutiendra l’engagement propre des familles.

22-Un week-end de ressourcement en famille

Chaque année, un week-end de ressourcement, de renouvellement du « oui », sera proposé aux familles. Un accueil spécifique sera prévu pour les enfants et les jeunes. Une solidarité financière permettra à un maximum de couples de vivre ces moments.

23-Aide éducative

En nous appuyant sur les registres de baptême, nous proposerons aux familles ayant des enfants de moins de 10 ans, un cycle de rencontres portant sur divers sujets éducatifs : autorité, éducation à la vie affective et sexuelle, nouvelles technologies, etc.

24-Fêter les anniversaires jubilaires

Les anniversaires jubilaires d’engagement (mariage, vie religieuse, sacerdoce, diaconat) seront célébrés au cours d’une Eucharistie dominicale. Cette Eucharistie pourra être suivie d’un repas ouvert à tous et d’un temps de fête où quelques-uns pourront témoigner de leur cheminement.

25-Groupe de prière pour les familles

On cherchera à proposer dans chaque paroisse un groupe de prière pour les familles : prière des mères, prière des couples, prière pour les couples, école de prière en famille.

26-Encourager les talents

Au-delà de l'aide qui peut être apportée aux personnes en difficulté, on cherchera avec elles les richesses et les talents qui peuvent être mis au service de tous. On s'interrogera sur les responsabilités qui leur sont confiées tant au niveau du relais, de la paroisse que du diocèse.
Par exemple : équipes liturgiques, équipes d'accueil, EAP, conseils économiques...

27-Soutenir les "aidants"

Un groupe de personnes volontaires sera constitué pour aller remplacer durant quelques heures un "aidant" auprès d'un malade, d'une personne âgée ou d'une personne handicapée. Les personnes souhaitant bénéficier de cet appui se signaleront à l'accueil de la paroisse ou sur une boîte mail dédiée. Une personne coordonnera ce service.

28-Connaître la réalité économique et sociale de son territoire
L'EAP invitera régulièrement des acteurs de la vie économique, politique, culturelle et sociale. Ces personnes engagées enrichiront la réflexion de l'EAP de leurs analyses et de leurs questionnements sur la vie du territoire.

29-Paroisse verte

Chaque année, l'EAP choisira une action prioritaire, au niveau de la vie paroissiale, pour un plus grand respect de l'environnement. Cette action sera communiquée à la communauté pour créer une dynamique.

Par exemple : non-gaspillage et achats locaux voire biologiques dans les fêtes paroissiales, consommation responsable : limitation des tirages papier, suppression des gobelets jetables en plastique, version numérique des bulletins paroissiaux ou diocésains, création d'un jardin solidaire (presbytère ou autre)...

30-Prendre soin de notre maison commune

Faire connaître, à travers tous nos moyens de communication, des initiatives prises au service de la planète et inviter à s'engager collectivement. Ceci vaut pour les adultes aussi bien que pour les enfants et les jeunes.
Par exemple : défi de familles s'engageant à réduire de 5 % leur facture (eau, électricité, gaz) par de petits gestes citoyens ; engagement d'établissements scolaires dans une démarche écologique : label éco-école, éco-collège, éco-lycée ; création d'un label éco-groupe de catéchèse ou aumônerie ; débats autour de « *Laudato Si* »...

31-Oser une parole

L'Église locale diffusera les documents de l'Église de France et d'autres supports et fera connaître publiquement et régulièrement sa position sur les faits de société, sur les questions sociales et économiques. Elle osera expliquer nos divergences avec les courants de pensée et les pratiques contraires à l'Évangile et au respect des personnes et de la vie humaine. Selon les sujets, on choisira le moyen de communication le plus adapté : sites et bulletins paroissiaux, RCF, presse, réseaux sociaux, conférences et débats, formations...

32-Visibilité dans la cité

On créera un espace d'accueil ouvert à tous, attractif par son implantation et son cadre. Ce lieu, propice à accueillir un public de passage notamment des jeunes, sera dédié au dialogue et à la réflexion. On pourrait y trouver des journaux et des magazines, des expositions, concerts, débats ou rencontres de témoins. Cet espace pourra prendre la forme d'un café associatif du type "café-rencontre", "café théologique" ou d'autres formes plus adaptées...

Merci

Merci à tous les membres de l'Assemblée synodale, des équipes synodales et à tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre. En votre nom, je veux remercier très chaleureusement Madame Régine Chardonnet, secrétaire générale et, avec elle, les membres du Conseil du Synode. Ils ont fourni un travail considérable. En préparant en temps et en heure les documents utiles à l'assemblée et ceux qui vous étaient destinés, ils ont toujours porté le souci de l'écoute et du service de tous. Merci également au père Gérard Le Stang, accompagnateur théologique, et à Monsieur Paul Malartre, animateur de l'Assemblée synodale.

Assemblée synodale
Président : Mgr Denis Moutel
Secrétaire générale : Régine Chardonnet
Accompagnateur théologique : P. Gérard Le Stang
Modérateur : Paul Malartre

P. Hervé Le Vézouët : *vicaire général*
P. Pierrick Jégonday : *vicaire épiscopal*
Serge Kerrien : *délégué épiscopal*

P. Yves Labbé : *chancelier*
P. Hervé Queinnet : *vice-officiel*

Jennifer Airault - Goulven Airault - Thierry Allain - René Aribart - Armelle Auffray de L'Étang - Sophie Bahé - Sr Francine Barlet - Nathalie Baron - P. Emmanuel Barré - Vincent Barreaud - P. Jean Basset - Joséphine Bausson - Dominique Bazire - Sr Françoise Beaumont (C) - Axel Bedel - Pierre Benoist - Marcel Benoist - Isabelle Bernier - Thierry Bérou - Marie-Jo Berthelot - Annick Bertho - Benoît Bertrand - Sibylle Besancon - Hervé Bescond (B) - Michel Blanchard - Loïc Blin - Jean-Erik Blochet - P. Laurent Bloyet - P. Chilaïr Bon-Cœur - Cécile Boniteau - Paul Bothorel - Louis Bouan - Donatienne Bouchez - François Bouland - Marc Boulbin - Jessica Boyer - François Bracq - Jean Brichet - Jean-Yves Bricon - Michel Bruneel - Joseph Cabaret - Morgane Caillet - P. Jean Champion - P. Guillaume Caous - Rosita Carpiet - Antoine Catta - Patricia Caurouge - Fr Denis Chamaret - Johann Champion - Odile Chapalain - Thierry Chauvet - Odile Cherdo (C) - Emeric Chobert - Jean-Baptiste Clairet - Henri Clairet - P. Henri Cocheril - Michèle Colin - Isabelle Collet - Solène Colombel - Pierre-Michel Connen - Sylvie Cottenceau (C) - Jacques Couvreur - Nicolas Curt - Anne Czerniack - Sandrine Daboudet - P. Edgar Dahoui - Céline Dalmard - P. Gérard Daniel - Isabelle Danion - Guy Dartois (C) - Sr Anne-Marie Dauguet (C) - Marie-Thérèse de Bohan - P. Pierre de Couëssin - Agnès de Guibert - Michel de la Crochais - Philippe de la Laurencie - Yves de Longueville - P. Guillaume de Montgolfier - Patrick de Montgolfier - Pierre de Rosanbo - Véronique de Sagazan - Marie-Françoise de Saint Pierre - Éric de Sonis - Sabine de Villartay (B) - Bertrand de Villeneuve - Joëlle Delfino - Loïc Delourme - Madeleine Delourme - Sylvain Denis - Jean-François Depinois - Monique Derrien - Marie-José Desrozières - Gilles Détriché - Gérard-Antoine Diatta - David Dorion - P. Émile Douzamy - Jean-Luc Drapeau - Marie-Jeanne Drapeau (C) - Yann Drèves - Catherine Drézet (C) - Jacqueline Durand Leborgne - Thérèse Durot - Jean-Luc Edy - Sylvie Ellien - Jean Flouriot - Marie-Josèphe Fouda Nnomo Nko'o - Marie-Josèphe Frémont - Catherine Froissart - Dominique Gallot - André Gallou - Brigitte Gamblin - Marie-Hélène Garçonnet - Émilienne Garnier - Apolline Gauthier - Françoise Gautier - Anne Gautier - P. Elie Geffray - Philippe Gernicon - Daniel Giacobi - Yves Girault - Marie-Anne Giron - Isabelle Gosselin - Benoît Gosselin (C) - Christiane Gouret - P. Olivier Gravouille - Sr Marie-Thérèse Guého - Didier Guérin - Hélène Guernion - Hervé Guévellou (C) - Bertrand Guguen - François Guinard - Marie-Hélène Guitton - Jean-François Gyss - P. Jean Hamon - Élodie Hénaff - Clara Hervé - Fabrice Holley - Gérard Hubert - Vincent Imhaus - Gérard Jaglin - Michel Jan - Nicole Jeanne - Sylviane Jeanson - P. Robert Josse - Louis Jouanny - Pascale Judic - Monique Keranguyader - Michel Kerhousse - Jean-Louis Kermoal - Denise Kerouasse - Pierre Labbé - Soizic Lasterre - Marie-Laure Le Bert - Claire Le Bihan - Nicolas Le Boulc'h - Daniel Le Bourhis - Gwen Le Cam (B) - Mélanie Le Caoussin - Pascale Le Carré - Philippe Le Cat - P. Philippe Le Chaffotec - Jean-Pierre Le Chevanton - Rozenn Le Cozannet - Jean-Michel Le Duff - P. Eugène Le Foll - P. Bernard Le Fouiller - Yannick Le Gall - Dominique Le Gall - Brigitte Le Garlandézec - Jean-Michel Le Goux - Joëlle Le Guen - Jackie Le Hervé - Christian Le Lay - Marie-Hélène Le Mée - P. Laurent Le Meilleur - P. Antoine Le Meur - Sr Claudine Le Meur - Paul Le Moigne - Jean-René Le Picard - Françoise Le Prêtre - P. Yves Le Prévost - Maryvonne Le Provost - P. Loïc Le Quellec - Jean-Yves Le Ray - Sr Catherine Lerouge - Rémy Le Vot - Fr Bob Léaustic - Guy Leborgne - P. Yves Le Breton - Bruno Leclerc - Marthe Leclerc - Marie-Thérèse Lefeuvre - Sr Marie-Thérèse Legrand - Marielle Lemée - Jean-Claude Lemerrier - Henri Lemoine - Angélique Lenotre (C) - Fernand Léon - P. Mickaël Levacher (C) - Claire Lévêque - P. Benoît Lévêque (C) - P. Jean-Marc L'hermitte - Sr Odile Lhotelier - Jeanne Loncle - P. Alexis Lopez - Marie Loth - Benoît Lunven - P. Jean Mabundi - Jocelyne Macé - François Malglaive - Olivier Marc - Sr Sophie Marie - Annie Marsollier (C) - Nadia Martin - Pierre-Marie Martin - Adrian Martin - P. Guy Marzin (B) - P. Jean Massart - Sr Solange Matcha - Aaron Mégret - Odile Méheut - Bernadette Mehu - Michelle Menguy - Jessica Menier - Thierry Michel - Valérie Michel - Mariette Mignard - Pierre Milleret - Isidore Moisan - Alice Mole - Sébastien Monnier (C) - Sandrine Monnier (C) - Brigitte Montjaret - P. Francis Morcel - Corinne Morel d'Arleux - Sr Yvonne Morlais - Michel Moulin - P. Georges Mutshipayi - Olivier Naulet - Baptiste Nay - Rodène Nay - P. Gérard Nicole - Marc Nouaille-Degorce - Alan Olivrin - Francis Paley - Vincent Paous - Cathy Papillon - Antoine Papin - Chantal Paqué - Olivier Paqué - Yann Pasco - Marie-Christine Pécheux - Yves Pelle - Dominique Pépers - Véronique Perret (C) - P. André Perrot - Cécile Peschet - Jean-Claude Petit - Thérèse Petit - Jeff Philippe - Maryvonne Pierre - Jean Luc Pilorget - Gérard Pinault - Sr Simone Pincepoche - Catherine Piron - Yves Piron - P. Yves Poilvet - Laurent Poiré - Monique Poitrat - Patrice Potier - Arlette Poulain - Hélène Préault - Marie-Laure Quillévéré - Jean-Marie Rabain - Brigitte Raoul - Christian Rault - Claire Rault - P. Yves Rio - Elisabeth Riou - Armèle Robin - Maryline Robin - Pierrette Rolland - Claire Rouillé - Gabrielle Rousse - Joseph Rousseau - Brigitte Rousseau - Marie-Agnès Rouxel - Jean-Marie Saget - Emmanuelle Sagorin - Guy Saint James - Chantal Saliou - Dominique Salis - Morgane Santier - P. Maurice Sauvé - Hugues Taillandier - P. Yann Talbot - Mylène Tanguy - Christophe Tanvez - Tugdual Tanvez - Pierre Terrien - Armelle Thébault - Georges Thomas - Marie-Paule Trémoureux (C) - Claire Tuffin - Corentin Tugdual - Marion Turpin - Amélie Vareliette - Sr Denise Vincent - Sr Margarita Won

Membres Invités : Laura Hillman - Véronica White

Au service de l'assemblée :
Mathieu Colin - Mathieu Corson - Hugues Gagnon-Boisvert - Marie Gouret - Justine Guilbaud - Dominique Jarrige - Brigitte Le Roux - Bernard Le Run (B) - Gaëtan Lormel - Guénolé Moutel - Paul-Hervé Moy - David Plantet
(C) : Membre du Conseil du Synode
(B) : Membre du Bureau du Synode



Les onze disciples s'en allèrent en Galilée, à la montagne où Jésus leur avait ordonné de se rendre. Quand ils le virent, ils se prosternèrent, mais certains eurent des doutes. Jésus s'approcha d'eux et leur adressa ces paroles : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. »

Matthieu 28, 16-20